



LA PUISSANCE DE LA CHAÎNE

RAPPORT RSE 2020

TABLE DES MATIÈRES



AVANT-PROPOS	3
MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR	10
À PROPOS DU VANDRIE GROUP	12
<i>Qui sommes-nous ?</i>	13
<i>Notre mission et nos ambitions</i>	15
<i>Notre stratégie</i>	16
<i>Ce que nous avons appris</i>	21
<i>Nos dilemmes</i>	23
LE MONDE QUI NOUS ENTOURE	26
<i>Tendances et développements</i>	27
<i>Diligence raisonnable et maîtrise des risques</i>	28
<i>Analyse des forces</i>	34
<i>Exploiter notre rôle social</i>	35
PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE	40
<i>Nos résultats</i>	41
<i>Notre position sur le marché</i>	45
<i>Développement durable</i>	51
<i>Santé et bien-être des animaux</i>	59
<i>Sécurité alimentaire</i>	66
<i>Être un bon employeur</i>	71
ANNEXE	76
<i>Portée de ce rapport</i>	77
<i>Rapport de validation indépendant</i>	80





AVANT-PROPOS



**TOUTES CES AMBITIONS QUI
SONT LES NÔTRES NE PEUVENT
SE CONCRÉTISER QU'AVEC
L'IMPLICATION DE NOS
EMPLOYÉS ET DE NOS
PARTENAIRES.**



AVANT-PROPOS

On a longtemps pensé que les cygnes noirs n'existaient pas. Les cygnes sont censés être blancs. Mais on avait tort. Les cygnes noirs existent bel et bien.

C'est l'économiste Nassim Nicholas Taleb qui a utilisé pour la première fois la métaphore du « cygne noir » en 2008 pour caractériser des situations totalement imprévisibles ayant une faible probabilité de se produire mais qui, lorsqu'elles se réalisent, ont des conséquences d'une portée considérable et exceptionnelle. En ce sens, la pandémie de COVID-19 n'était peut-être pas un véritable « cygne noir ». Les pandémies se déclarent régulièrement et à des degrés divers. Mais les conséquences de la COVID-19 restent encore incertaines. Une crise économique imprévisible, des confinements et une « cohabitation à 1 mètre et demi ». Ce qui semblait impensable en 2020 est devenu une nouvelle normalité. Le VanDrie Group a payé un lourd tribut aux conséquences de la COVID-19 : plusieurs collègues malades dont un est décédé, d'importantes perturbations des marchés, des interruptions périodiques des activités des entreprises et de nombreuses incertitudes. Une période difficile pour faire face à des défis supplémentaires.

Outre la COVID-19, l'Europe est en effet confrontée à un changement climatique radical. Et aux Pays-Bas, l'urgence est à la réduction des émissions d'azote. L'idée, c'est que l'agriculture et l'industrie agroalimentaire doivent s'engager plus résolument dans la voie du développement durable. Malgré les perspectives incertaines que laisse planer la COVID-19, nous confirmons avoir pour objectif de relever ces défis, en collaboration avec nos partenaires. Pour les années à venir, notre ambition est d'améliorer encore l'ensemble de nos activités en limitant autant que possible tout impact négatif. Un défi onéreux qui réclame un soutien de tous bords et de toutes nos parties prenantes. Car c'est en travaillant ensemble que nous parviendrons à rendre **le secteur de l'élevage du veau plus durable**.

Pour ce qui nous concerne, nous misons entièrement sur l'innovation pour atteindre cet objectif. Et c'est dans cette optique qu'en 2020, le VanDrie Group a ouvert le centre de R&D Drieveld, l'épicentre du VanDrie Group, destiné à montrer la détermination du groupe à s'engager dans l'élevage durable du veau. À Drieveld, nous combinons les développements externes et les innovations internes. La recherche se concentre par exemple sur le « smart farming » (l'élevage intelligent), l'utilisation de matières premières alternatives pour les aliments, la réduction des émissions liées à l'alimentation ou l'amélioration du bien-être animal. Nous orientons nos recherches sur l'élevage de veaux et l'élevage laitier. Nous établissons ainsi des « passerelles » entre les secteurs.



Outre la COVID-19, l'Europe est en effet confrontée à un changement climatique radical. Et aux Pays-Bas, l'urgence est à la réduction des émissions d'azote. L'idée, c'est que l'agriculture et l'industrie agroalimentaire doivent s'engager plus résolument dans la voie du développement durable.

Nous sommes convaincus que notre filière fait notre force. Fabriquer d'excellents produits est notre passion, qu'il s'agisse de viande de bœuf ou de veau, de matières premières laitières, de peaux de veau ou d'aliments pour bétail. Nous améliorons notre entreprise continuellement grâce à des innovations inspirées et une vision novatrice de l'avenir. Cette ambition cadre bien avec nos origines d'entreprise familiale et nos valeurs. Le VanDrie Group se fait un point d'honneur de respecter les normes les plus strictes, aujourd'hui mais aussi demain. Nous sommes indissociablement liés à la société et au secteur agricole européen. Nous pensons et nous agissons. Pas seulement avec de belles phrases vides de sens, mais par des actes tangibles.

Toutes ces ambitions qui sont les nôtres ne peuvent se concrétiser qu'avec l'implication de nos employés et de nos partenaires. Le VanDrie Group est une entreprise diversifiée. Il est pour nous très important que chacun se sente comme chez lui et qu'il ou elle ait l'assurance de pouvoir travailler en toute sécurité. Nous sommes fiers d'avoir traversé 2020 grâce à l'engagement sans faille de nos employés, nos éleveurs de veaux, nos fournisseurs et nos clients, et ce avec pour seule motivation le résultat. L'année prochaine aussi, chacun devra rester mobilisé : flexibilité et expertise sont plus que jamais nécessaires.

Vous souhaitez en savoir plus sur nos résultats en 2020 et nos ambitions pour les années à venir ? Ce rapport RSE vous est destiné. Nous vous invitons à communiquer vos questions ou remarques éventuelles concernant ce rapport RSE à l'adresse suivante contact@vandriegrup.com.


Je vous en souhaite une agréable lecture !



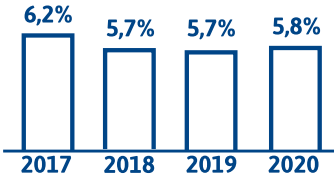
Marijke Everts
Directrice des Affaires générales
28 juin 2021




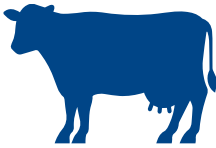








CHIFFRES ESSENTIELS POUR 2020

NOTRE ORGANISATION		RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PAR PAYS PAR CATÉGORIE DE LA FILIÈRE	
 ± 2.600 SALARIÉS AU TOTAL	P.-B.	ABATTOIRS DE VEAUX	36,0%
		ALIMENTS (POUR VEAUX)	8,7%
		PEAUX DE VEAUX	1,4%
		AUTRES	5,6%
	BE	AUTRES	0,5%
	FR	ABATTOIRS DE VEAUX	37,0%
	AUTRES	0,40%	
	IT	ALIMENTS (POUR VEAUX)	9,2%
	AL	ALIMENTS (POUR VEAUX)	1,2%

 ± 1.100 ÉLEVEURS DE VEAUX	ABSENTÉISME	TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES  ± 1.300
	 <p>6,2% 2017, 5,7% 2018, 5,7% 2019, 5,8% 2020</p>	

♂ **77% D'HOMMES** ♀ **23% DE FEMMES**

 44,6 ÂGE MOYEN	NOS PRODUITS	
12,9 MOYENNE D'ANCIENNETÉ	±92.000  BOVINS	±1,5 MILLION  VEAUX

±260.000 TONNES  MATIÈRES PREMIÈRES LAITIÈRES PRODUITES <small>(DENRÉES ALIMENTAIRES ET ALIMENTS POUR ANIMAUX)</small>	±452.000 TONNES  LAIT EN POUDRE POUR VEAUX	±328.000 TONNES  MUESLI	±190.000 TONNES  MATIÈRES PREMIÈRES LAITIÈRES NÉGOCIÉES	±1,3 MILLION  PEAUX DE VEAUX
---	--	---	--	--

SITES



PAYS-BAS
BELGIQUE
FRANCE
ITALIE
ALLEMAGNE



PROVENANCE DES VEAUX DANS NOTRE PROPRE FILIÈRE :

60% DES PAYS-BAS
30% D'ALLEMAGNE
10% D'AUTRES PAYS MEMBRES DE L'UE

PART DE MARCHÉ DU VANDRIE GROUP EN EUROPE

± 28%



VENTE DE VIANDE DE VEAU PROVENANT DES PAYS-BAS

7% PAYS-BAS • 26% ITALIE • 21% ALLEMAGNE •
14% FRANCE • 27% AUTRES PAYS D'EUROPE •
5% AUTRES PAYS HORS EUROPE

NOMBRE D'AUDITS EXTERNES: 100

NOMBRE DE RAPPELS 2020: 2

RÉSULTATS FINANCIERS 2019*

CHIFFRE D'AFFAIRES ± 2,4 MILLIARD D'EUROS

BÉNÉFICE NET ± 92 MILLION D'EUROS

MARGE NETTE ± 3,2%

EXPORTATION DE VIANDE DE VEAU À 93 % VERS PLUS DE 60 PAYS

* LES DONNÉES SPÉCIFIÉES CONCERNANT LE CHIFFRE D'AFFAIRES AINSI QUE L'IMPORTANCE DES ACTIFS ET L'ÉVOLUTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS FIGURENT DANS LE RAPPORT FINANCIER 2019 DU VANDRIE GROUP.

CONSOMMATION* 2018 2019 2020

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

EN KWH PAR VEAU ABATTU	31,3	33,9	44,1
EN KWH PAR TONNE D'ALIMENTS POUR VEAUX	27,3	26,5	26,9

CONSOMMATION D'EAU

M ³ PAR VEAU ABATTU	0,60	0,67	0,79
M ³ PAR TONNE D'ALIMENTS POUR VEAUX	0,057	0,054	0,204

CONSOMMATION DE GAZ

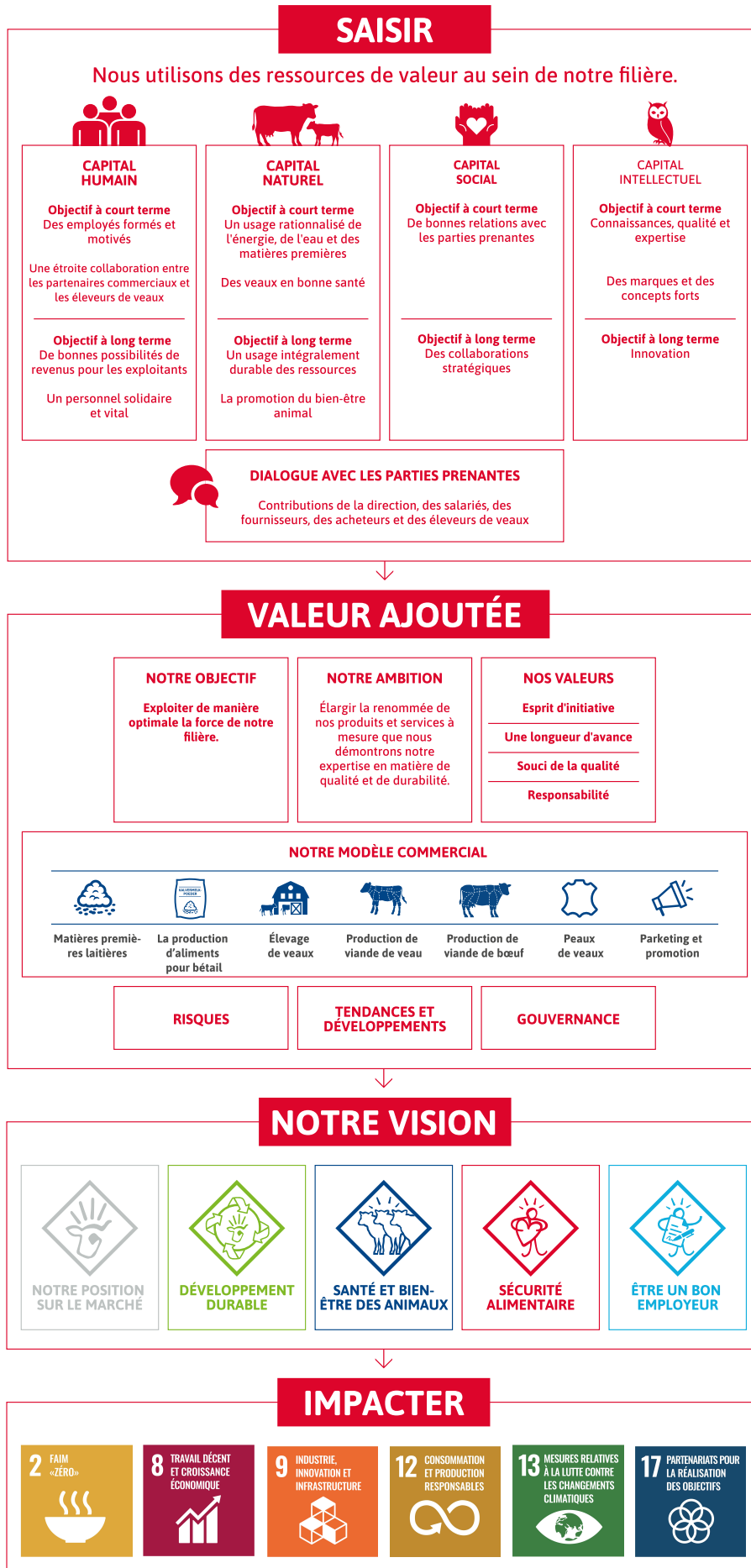
M ³ PAR VEAU ABATTU	1,15	1,55	3,15
M ³ PAR TONNE D'ALIMENTS POUR VEAUX	1,88	2,96	0,63

* EN RAISON DE L'ÉLARGISSEMENT DU SCOPE POUR 2020, QUI INCLUT NON SEULEMENT NOS ENTREPRISES NÉERLANDAISES, MAIS AUSSI NOS ENTREPRISES ÉTRANGÈRES, IL N'EST PAS POSSIBLE DE COMPARER LES DONNÉES DE 2020 AVEC CELLES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES. DANS NOTRE SCOPE, VOUS POUVEZ EN DÉCOUVRIR PLUS SUR L'ÉLARGISSEMENT DU SCOPE, LA CONSOMMATION AU SEIN DE NOS ENTREPRISES DE TRANSFORMATION DE LA VIANDE A AUGMENTÉ CES DERNIÈRES ANNÉES GRÂCE À LA HAUSSE DE LA DEMANDE DE PRODUITS DE CONSOMMATION. EN D'AUTRES TERMES, NOUS DEVONS EFFECTUER PLUS D'OPÉRATIONS.



MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR

MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR





À PROPOS DU VANDRIE
GROUP

QUI SOMMES-NOUS ?

Le VanDrie Group est une entreprise familiale néerlandaise. Nous produisons de la viande de veau et de bœuf, des aliments pour animaux, des matières premières laitières et des peaux de veaux. En outre, nous commercialisons des produits laitiers pour l'usage industriel et nous accompagnons les éleveurs laitiers dans le cadre de leur élevage de veaux. Nous sommes de la race des hommes d'action et c'est ainsi que nous sommes devenus au fil des années une chaîne intégrée : nous gérons nous-mêmes tous les niveaux de la production. Notre fondateur, Jan van Drie Sr, a commencé dans les années 60 du siècle dernier l'élevage de veaux que les éleveurs laitiers ne pouvaient pas utiliser pour le remplacement de leur cheptel laitier. Cela s'est avéré un choix judicieux : l'affaire de Jan s'est développée jusqu'à devenir le VanDrie Group. Aujourd'hui, le VanDrie Group compte plus de 25 filiales établies aux Pays-Bas, en Belgique, en France, en Italie et en Allemagne. Son chiffre d'affaires s'élève à 2,2 milliards d'euros environ.

Notre entreprise familiale est mue par des valeurs qui sont dans notre ADN : l'engagement et la responsabilité. Le VanDrie Group est tourné vers l'international mais sa production est locale. Ses maillons sont interdépendants : c'est le secret de leur lien aussi fort. Notre identité s'est forgée grâce à des hommes de nombreuses nationalités, passés et cultures qui travaillent jour après jour en étroite collaboration. Nous employons quelque 2 600 collaborateurs. Nous sommes pragmatiques, réalistes et assumons nos responsabilités en matière d'impact sur les personnes, les animaux et le climat. C'est pour cela que nous continuons de nous développer, d'innover et d'investir.

À PROPOS DU VANDRIE GROUP



	 Melkweg	 Zoogamma	 Serum Italia	 Eurolat	 Schils Food				
	 Tentego	 Navobi	 Alpuro	 Schils	 Alpuro Breeding	 Zoogamma	 Kalmi Italia	 Brons	
	 Van Drie	 Sobeval	 Schils France	 Vals	 Van Drie Kalvhouderij				
	 T. Boer & zn <small>CONTROLLED QUALITY VEAL</small>	 Ekro <small>CONTROLLED QUALITY VEAL</small>	 ESA <small>CONTROLLED QUALITY VEAL</small>	 Sobeval	 Tendriade				
	 Ameco <small>QUALITY KEF</small>								
	 Oukro								
	 Stichting Promotie Kalfsvlees <small>CONTROLLED QUALITY VEAL</small>								



NOTRE MISSION ET NOS AMBITIONS

Notre mission

Créer un maximum de valeur pour nos clients grâce à notre filière unique, tout en assumant nos responsabilités à l'égard de nos collaborateurs et concernant notre impact sur les animaux et le climat.

Nos ambitions

- Consolider notre position sur le marché et mieux faire connaître nos excellents produits à travers le monde.
- Innover pour rendre notre filière plus durable.
- Créer des partenariats de long terme pour favoriser le changement.

Partant de nos ambitions, nous avons déterminé comment nous contribuons aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Le VanDrie Group apporte sa contribution aux objectifs suivants :



NOTRE STRATÉGIE

Cette stratégie est un complément de notre mission qui nous permettra de réaliser les ambitions que nous nous sommes fixées. Elle tient compte des défis actuels et futurs, et détermine le cap de notre entreprise à l'horizon 2025. Toutes nos activités principales reposent sur cinq piliers stratégiques.



NOTRE POSITION SUR LE MARCHÉ

Nous voulons proposer à nos clients des produits de qualité, hautement nutritifs et avec le moins d'impacts négatifs possible. C'est la raison pour laquelle nous étudions comment améliorer notre filière et nos produits. Nous sommes à l'écoute des demandes et des exigences des marchés et de la société. Travailler avec intégrité et dans le respect des personnes comme des animaux est la priorité absolue dans tout ce que nous entreprenons. Nous concluons de nouvelles collaborations et faisons reculer les limites. Nous cherchons par exemple à nous repositionner dans le secteur alimentaire pour la production et la commercialisation de matières premières laitières. Nous recherchons en permanence de nouveaux marchés sur lesquels nos produits peuvent constituer une valeur ajoutée et pourraient aider à répondre à la demande de protéines d'origine animale nourrissantes et sans risque sur le plan sanitaire. Pour cela, nous travaillons activement à créer de nouvelles relations avec des acheteurs et des consommateurs existants ou potentiels, et nous dialoguons avec les parties prenantes locales afin de connaître les thèmes centraux au niveau local et de répondre aux souhaits des clients de manière optimale. Nos sociétés opèrent sur un marché mondial dynamique. Les développements sur le plan mondial, économique et géopolitique rendent les débouchés plus complexes et entraînent même la fermeture de certains marchés. En intégrant de nouveaux marchés, nous répartissons dans le même temps les risques sur nos canaux de distribution.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à notre statut de leader de la filière, nous orientons la transition du secteur dans le sens du développement durable. D'une part en encourageant, au sein de notre chaîne de production, une valorisation maximale du veau, en améliorant notre production selon les principes du développement durable, en utilisant des matières premières alternatives et en tirant partie des sous-produits et de la chaleur résiduelle dans le système alimentaire, ce qui nous permet de satisfaire nos ambitions d'une agriculture respectant les principes de l'économie circulaire. D'autre part, en intégrant des technologies intelligentes et en développant des solutions innovantes qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'élevage de veaux, et qui contribueront à atteindre les objectifs climatiques nationaux. Nous investissons en outre avec des parties prenantes dans le cadre de partenariats afin de renforcer la filière, de lui garantir une croissance durable et d'innover. Nous faisons ainsi notamment en sorte d'optimiser l'efficacité de notre travail, de diminuer notre impact sur l'environnement et de prévenir les gaspillages.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Nous entendons la revendication sociétale croissante, à l'échelle mondiale, en faveur de l'amélioration du bien-être animal dans les chaînes de production de produits à base de protéines d'origine animale. Il est de notre responsabilité de respecter la valeur intrinsèque et les besoins des veaux dans notre filière. Nous gardons un œil critique sur notre façon d'agir et cherchons en permanence à nous améliorer. Nous réfléchissons en interne, mais aussi en partenariat avec des éleveurs de veaux, des éleveurs laitiers et d'autres partenaires, aux moyens d'améliorer la santé générale des veaux et de réduire les maladies animales. Nous souhaitons ainsi continuer de réduire l'usage d'antibiotiques dans la filière.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Notre système de contrôle qualité unique *Safety Guard* nous permet de garantir la sécurité alimentaire à chaque maillon de notre chaîne de production. De même, les normes les plus strictes en matière de sécurité alimentaire sont appliquées, permettant à notre chaîne de fournir des produits riches en protéines, nourrissants, sûrs et de qualité supérieure à nos acheteurs. Avec ce système, nous sommes en mesure de retracer n'importe quel produit à base de viande qui quitte notre chaîne jusqu'à l'animal d'origine, l'élevage d'où il provient et l'alimentation qu'il a reçue. Nous limitons ainsi les risques d'infractions aux règles de sécurité alimentaire et nous sommes capables de réagir vite en cas de rappel.



ÊTRE UN BON EMPLOYEUR

Nos collaborateurs nous sont précieux. Nous tenons à leur offrir un lieu de travail inclusif. Il est important pour nous que nos collaborateurs fassent confiance aux personnes avec lesquelles ils travaillent, qu'ils disposent des moyens de s'épanouir et qu'ils se sentent fiers de travailler dans notre entreprise. Chaque employé mérite d'être reconnu pour cela. Mais être un bon employeur ne se limite pas à s'occuper uniquement des salariés qui ont un contrat de travail avec le VanDrie Group. Pour nous, il est important que les travailleurs temporaires se sentent eux aussi chez eux au sein du groupe. Travailler de façon proactive à la formation de nos collaborateurs est aussi une façon de nous assurer que nous puissions continuer de fournir des produits qui respectent les législations et réglementations et qui répondent aux attentes et aux besoins de nos canaux de commercialisation.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur les résultats de nos cinq piliers stratégiques.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

Enseignements tirés de 2020

L'épidémie de COVID-19 a éclaté en mars 2020. Éléments d'un secteur vital, toutes les entreprises du VanDrie Group ont pu poursuivre leurs activités pendant la pandémie. Nous avons toutefois eu à faire face à des situations inédites : veiller à ce que les employés de nos sites de production puissent continuer de travailler à l'abri du coronavirus, des canaux de distribution soudainement paralysés et qui nous laissaient des excédents sur les bras, et une fermeture des frontières impactant sévèrement le commerce international. En nous appuyant sur ce que nous savons aujourd'hui pour faire le bilan des actions que nous avons ou n'avons au contraire pas mises en œuvre, nous pouvons tirer des enseignements susceptibles d'améliorer notre organisation dans son ensemble.

Gestion optimale de la crise grâce à l'esprit de coopération

Notre première priorité a été de garantir la sécurité de nos collaborateurs. Le VanDrie Group possède une filiale dans la région italienne de Lombardie. De ce fait, nous avons rapidement pris la mesure de la COVID-19 et, début mars 2020, nous avons relativement vite entrepris de mettre en place des mesures destinées à garantir la santé des employés et à poursuivre nos activités en toute sécurité.

L'esprit de coopération s'est avéré jouer un rôle essentiel. Pas seulement en interne – avec nos collaborateurs et entre les filiales – mais aussi avec les parties prenantes externes telles que les communes, les contrôleurs, les organisations interprofessionnelles et les agences d'intérim. En temps de crise, la disponibilité des informations n'est pas optimale et chacun doit pouvoir agir rapidement et faire preuve de flexibilité. Grâce à une communication ouverte et à une collaboration intensive, nous avons pu mettre rapidement en place les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de nos collaborateurs et des conditions de production sûres. Nous avons par exemple orchestré une complète réorganisation des sites de production, mobilisé des laboratoires privés pour les tests PCR, généralisé les tests de diagnostic rapide antigéniques, et fixé des exigences plus strictes concernant le transport et l'hébergement des travailleurs intérimaires. Nous avons vite pris conscience de l'importance d'une communication ouverte, notamment pour le développement de collaborations décisives. En 2021, et malgré toutes les mesures préventives mises en place, des collaborateurs de nos établissements de transformation de la viande aux Pays-Bas ont tout de même été testés positifs à la COVID-19. Nous avons ainsi appris qu'en période de crise, la vigilance ne peut ni ne doit jamais se relâcher.

Extension des canaux de distribution

À partir de mars 2020, de nombreux pays à travers toute l'Europe, notre principal marché, sont entrés en confinement. Sur les canaux de vente au détail, la vente des produits à base de viande de veau est restée constante. Les entreprises du secteur horeca ont toutefois dû fermer, ce qui a privé le secteur de la viande de veau d'un important débouché pendant un bon moment, puisque cette situation s'est même prolongée jusqu'au printemps 2021. Cela a entraîné une baisse d'en moyenne 30 % des ventes, avec pour conséquence des prix en forte baisse et une augmentation des stocks de surgelés.

À PROPOS DU VANDRIE GROUP

Cette situation a confirmé le besoin d'extension des canaux de distribution, aussi bien pour le commerce de détail que de la restauration hors domicile (*out-of-home*), afin d'absorber les chocs commerciaux de cette amplitude. L'importance d'une extension équilibrée au niveau national est également apparue évidente. Après le déclenchement de l'épidémie en mars, les États-membres européens se sont nettement démarqués les uns des autres en termes d'approche et de réglementations, que ce soit sur l'étendue, la durée ou le calendrier des mesures mises en place. Étendre nos canaux de distribution et commercialiser nos produits sur un plus grand nombre de marchés permet de rendre nos ventes moins vulnérables aux variations défavorables des marchés.

Le marché intérieur européen reste un marché essentiel.

La vitesse est essentielle pour le transport des produits carnés frais et réfrigérés jusqu'au client, ceci afin d'en garantir la qualité, mais aussi pour l'importation des matières premières pour les aliments pour bétail, afin d'éviter les retards de planning et de production. La fermeture des frontières nationales a entravé le commerce international, les contrôles supplémentaires étant causes de lourds retards.

Afin d'éviter un blocage total du commerce international, la Commission européenne a mis en œuvre plusieurs mesures. Concernant notre secteur, l'une des principales mesures a été la création des *Green Lanes*, qui ont permis de réduire les temps d'attente des poids lourds au passage de nombreuses frontières. Un fonctionnement efficace du marché domestique européen est essentiel pour notre filière de valorisation. Avec des sites de production aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en France et en Italie, nous avons compris tout l'intérêt d'une bonne coopération européenne.



NOS DILEMMES

Une mise en balance judicieuse des choix

Lors de la mise en œuvre de notre stratégie ou de la prise de décisions pour réaliser nos ambitions, nous nous heurtons parfois à des dilemmes. Des choix difficiles, qui peuvent faire avancer d'un côté mais stagner de l'autre. Et logiquement, cela a des conséquences sur notre manière de travailler. Ces dilemmes impliquent une mise en balance réfléchie des choix possibles, choix que nous faisons généralement en concertation avec les partenaires ad hoc. D'abord parce que ceux-ci disposent de la connaissance et de l'expertise nécessaires, mais aussi afin de disposer d'une base de soutien pour les décisions que nous serons finalement amenés à prendre.

Équipe de collaborateurs constante contre main-d'œuvre flexible

Outre les employés sous contrat signé avec le VanDrie Group, une grande partie du travail est effectuée par des travailleurs intérimaires. Une partie de ces emplois flexibles sont des emplois (saisonniers) effectués par des travailleurs migrants et des personnes pour lesquelles cette activité constitue un travail d'appoint. Aux Pays-Bas, un grand débat est en cours autour de la juste mesure entre travail flexible et travail fixe et sur le statut légal des travailleurs migrants. En tant qu'employeur majeur dans l'industrie de la viande, nous suivons ces discussions de près. Les emplois considérés comme essentiels - pour par exemple garantir le bien-être animal et l'hygiène au travail - sont autant que possible confiés à des salariés du groupe ou à des collaborateurs employés sur le long terme. Nous savons toutefois bien que nous ne sommes pas en mesure d'occuper tous les postes disponibles avec de la main-d'œuvre locale, et il nous est impossible de prendre en charge les services complémentaires fournis par les agences d'intérim tels que l'embauche de travailleurs aux Pays-Bas ou en dehors, l'offre d'hébergement, ou encore la gestion de toutes les affaires afférentes à l'installation aux Pays-Bas. C'est pour cela que nous faisons le choix délibéré de recruter certains de nos collaborateurs en passant par les agences d'intérim. Comment parvenons-nous cependant à offrir à ce type de salarié une sécurité suffisante tout en restant flexibles ?

Nous vérifions de manière extrêmement stricte si les agences d'intérim avec lesquelles nous travaillons respectent par exemple bien les conventions collectives et si elles disposent de logements certifiés pour leurs employés (comme la *Stichting Normering Flexwonen* {*Fondation pour des normes de logement flexible*}). Ce sont pour nous des conditions de base fondamentales. Nous discutons aussi de manière proactive avec les autorités locales pour obtenir dans le futur la construction de plus de logements pour les travailleurs intérimaires venant de l'étranger. Mais au vu de la pression sur le marché immobilier, l'exercice s'annonce difficile.

Les réglementations et législations en vigueur face à une nouvelle réalité

Il nous faut aujourd'hui obtenir des résultats rapides et à grande échelle en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de protoxyde d'azote par exemple. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de jouer notre rôle de chef de file. C'est ce qu'attendent aussi de nous les parties prenantes. Nous nous sommes fixé des objectifs, tels que la réduction des émissions de dioxyde de carbone de 49 % d'ici 2030 par rapport à 1990 par exemple, mais nous constatons que des ajustements de cet objectif seront vraisemblablement nécessaires. La Commission européenne a renforcé ses ambitions, les Pays-Bas sont en période de remaniement ministériel et le tribunal de La Haye a récemment ordonné dans un procès intenté par la plateforme Milieudéfensie (« Les Amis de la Terre International ») que Shell réduise plus vite que prévu ses émissions de CO₂. Tout cela va dans le sens de notre propre approche.

La transition climatique exige de gros investissements - pas seulement de notre part, mais aussi de celle des éleveurs de veaux. Selon les estimations, de nouveaux systèmes d'étables devraient permettre de réaliser de grosses réductions des émissions dans les élevages. Toutefois, il n'existe à l'heure actuelle que peu de systèmes d'étables homologués. Dans le même temps, le secteur doit composer avec des contraintes juridiques rigides, un soutien financier limité et un soutien sociétal sous pression. Les effets de la pandémie de coronavirus pèsent aussi nettement sur le secteur, limitant de ce fait les moyens financiers. Sans possibilités d'investissement, pas d'innovations. Et sans innovations, pas de développement durable significatif. Alors comment, malgré ces défis, pouvons-nous poursuivre le développement durable du secteur ?

Nous nous employons à abattre progressivement l'ensemble des barrières entravant cette nécessaire transition. Nous nous y employons de différentes manières, mais la collaboration et le dialogue avec les parties prenantes sont essentiels pour trouver des solutions et créer un soutien favorable. Nous soulignons régulièrement auprès des autorités régionales et nationales l'importance de réduire la pression réglementaire et de créer des réglementations que les entrepreneurs pourront utiliser pour faciliter des investissements efficaces et de grande envergure. En collaboration avec la province néerlandaise de Gueldre, les organisations *Stichting Brancheorganisatie Kalversector* (SBK) et *Land- en Tuinbouworganisatie* (LTO), nous avons par exemple mis en place à l'automne 2020 un fonds d'innovation auquel les éleveurs de veaux gueldrois peuvent faire appel. Il inclut une subvention provinciale destinée au développement de systèmes d'étables innovants permettant de réduire les émissions d'ammoniac.

Veaux hollandais contre veaux importés

Dans notre filière, nous accueillons les veaux qui ne peuvent pas rester dans l'élevage laitier. Nous imposons des exigences strictes qui garantissent le transport responsable des veaux dans le respect de leur bien-être. Un certain nombre de conditions sont en cela essentielles. En plus du respect d'une durée de transport maximale, on contrôle également que les veaux sont en bonne santé et bien nourris avant le départ, que leur chargement et déchargement s'effectuent dans les meilleures conditions ou encore que les véhicules de transport sont climatisés afin de ne pas être à la merci des conditions météorologiques. Les véhicules doivent aussi disposer d'un espace suffisant, offrir une litière convenable et des points d'abreuvement. Le mode de conduite du chauffeur importe également. Les chauffeurs doivent donc disposer d'un certificat d'aptitude professionnelle au transport d'animaux.

À PROPOS DU VANDRIE GROUP

La part des veaux néerlandais dans notre chaîne de production est d'environ 60 %. Nous achetons également des veaux dans d'autres États-membres et sommes dépendants de ces importations. La majeure partie des veaux étrangers dans notre filière viennent de la région, c'est-à-dire d'Allemagne, de Belgique ou du Luxembourg. Une plus petite partie vient des états baltes et d'Irlande. Nous n'avons pas d'entreprises de production dans ces pays, que ce soient des entreprises d'alimentation pour bétail, des exploitations d'élevage ou des sites de transformation de la viande. Ces importations sont indispensables pour répondre à la demande actuelle du marché.

L'importation de veaux est vue d'un œil critique par les organisations politiques et sociales, notamment concernant le transport d'un petit nombre de veaux sur de longues distances (comme c'est par exemple le cas depuis les pays baltes ou l'Irlande). Comment organisons-nous notre filière pour qu'elle respecte les principes durables et le bien-être animal tout en proposant des prix toujours abordables, notamment si l'on considère le transport des veaux ?

Même si les veaux étrangers sont en parfaite santé et reçoivent moins d'antibiotiques que les veaux originaires des Pays-Bas, nous sommes conscients que l'importation de veaux d'Europe de l'Est et d'Irlande va à l'encontre d'une approche circulaire. Au cours des trois prochaines années, nous allons progressivement mettre un terme à nos contrats avec les fournisseurs de veaux d'origine lointaine afin de privilégier les approvisionnements en veaux d'origine plus régionale. Avec cette décision, nous voulons accélérer la réalisation de l'objectif sectoriel de réduire de 20 % les transports de longue durée d'ici 2030. Par ailleurs, nous continuons d'œuvrer pour optimiser les conditions en faveur du transport responsable des veaux. Nous appliquons par exemple des protocoles relatifs aux conditions thermiques (chaleur et froid) pour le transport. Nous formons les chauffeurs et les éleveurs de veaux à connaître le comportement des animaux pour que le chargement et le déchargement se déroulent dans les meilleures conditions et sans stress pour les animaux. Nous exigeons de nos transporteurs qu'ils continuent d'investir dans des véhicules de transport climatisés. Au sein de la filière, nous prenons également des mesures strictes pour garantir la santé animale et la biosécurité. Ainsi l'organisme SKV, qui garantit la qualité du secteur de la viande de veau, a mis en place depuis de nombreuses années un modèle fonctionnant selon le principe des « feux de circulation », qui permet d'évaluer et de surveiller en permanence pour chaque pays le risque de survenue de maladies animales. À l'heure actuelle, des interdictions d'importation sont en place pour les veaux provenant de Bulgarie, Roumanie, Hongrie et Royaume-Uni, et l'importation de veaux irlandais est uniquement autorisée sous certaines conditions.



LE MONDE QUI NOUS ENTOURE

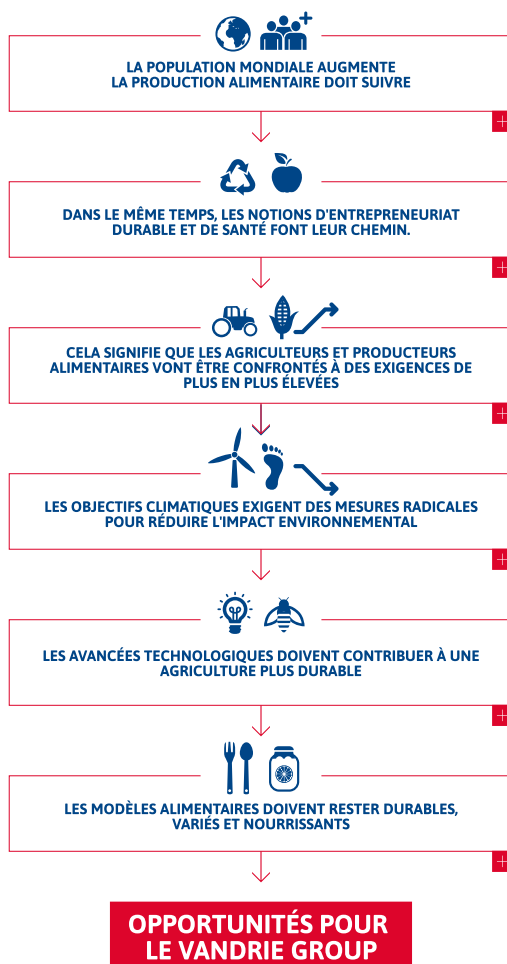


LE MONDE QUI NOUS ENTOURE



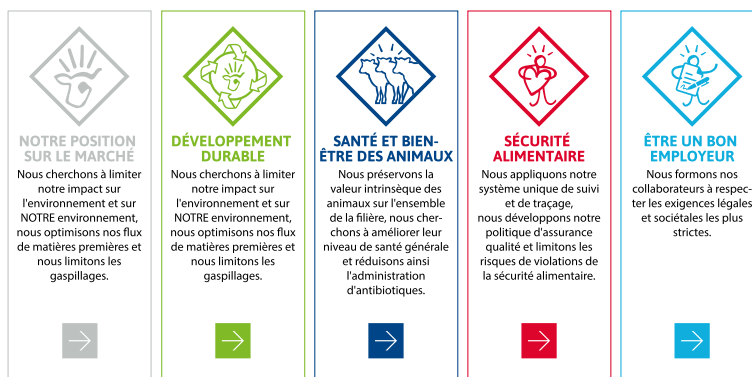
TENDANCES ET DÉVELOPPEMENTS

Notre entreprise fonctionne en phase avec le monde qui l'entoure. Les évolutions dans le secteur alimentaire, l'élevage européen et la société exige une anticipation des événements qui se passent autour de nous. Ce n'est que de cette manière que nous pouvons continuer de prospérer et surmonter les défis sociaux auxquels nous avons à faire face en tant qu'entreprise. L'impact de la pandémie de COVID-19 a exigé de nous des actions à court terme, mais il a dans un même temps fait ressortir les tendances et les développements existants qui auront un impact à plus long terme sur notre gestion des affaires. Ces enseignements nous permettent de formuler les étapes stratégiques suivantes pour notre entreprise et ses filiales.



En tant que producteur au sein du secteur de la production de protéines d'origine animale, le VanDrie Group veut assumer son rôle et sa responsabilité dans l'approvisionnement alimentaire d'une population mondiale en constante augmentation, tout en préservant notre propre espèce mais aussi la faune et le climat. Les tendances et développements actuels ont un effet direct sur le VanDrie Group. Dans un même temps, ces opportunités nous permettent de poursuivre nos ambitions et de créer de la valeur (ajoutée) : d'un côté par le biais de notre activité principale – la production de protéines d'origine animale de qualité supérieure, nourrissantes et sans risque pour la santé – et de l'autre, grâce à notre rôle de leader de filière, de l'orienter vers plus de (progress et de) durabilité au niveau de chaque maillon.

Si nous voulons inscrire notre chaîne alimentaire dans une approche durable et créer des modèles alimentaires sains et durables, chaque maillon doit fonctionner de manière optimale. Cela exige que nous anticipions les développements qui s'imposent à nous, sans pour autant perdre de vue le cap établi jusqu'en 2025. Nos piliers stratégiques forment la base qui nous permettra de créer de la valeur ajoutée et de saisir les opportunités de développement continu, de dialogue, de collaboration et d'adaptation. Le chapitre À propos du VanDrie Group donne plus de précisions à ce sujet.



DILIGENCE RAISONNABLE ET MAÎTRISE DES RISQUES

Comment gérons-nous les risques ?

Le VanDrie Group s'emploie en permanence à produire de la viande de veau et de bœuf parfaitement sûre et nourrissante ainsi que des aliments pour bétail, des matières premières laitières et des peaux de veaux de qualité supérieure. Nous voulons nous conformer aux normes qui sont attendues de nous et s'inscrivent dans la logique de notre position sociale et de notre responsabilité. Nous sommes conscients du rôle d'exemple que nous détenons et du fait que nous devons donc faire preuve d'intégrité. Nous veillons à respecter les législations et réglementations en vigueur telles, par exemple, que les règlements européens en vigueur pour la production de denrées alimentaires, l'élevage des animaux et leur transport, les conventions collectives et la loi sur le temps de travail. Nous suivons aussi les directives sectorielles comme le code de conduite de la COV, l'organisation représentant la filière viande, le code de conduite de la COV pour le bien-être des animaux dans les abattoirs, le *Nevedi Covenant* concernant l'achat de soja responsable et les *Fefac's Soy Sourcing Guidelines* (exigences européennes en matière de soja durable). Nous accordons une extrême importance à l'intégrité dans le travail et à des attitudes convenables aussi bien en interne qu'à l'extérieur.

De par notre rôle de producteur au sein de la filière des protéines d'origine animale, nous devons toutefois gérer toutes sortes de risques, de la matière première jusqu'au produit fini. En matière d'identification et de gestion des risques, nous ne surveillons donc pas seulement nos propres entreprises, mais aussi les filières dans lesquelles nous sommes actifs. Nous faisons preuve dans ce cadre d'une diligence raisonnable (ou « due diligence »). Il s'agit du processus par le biais duquel, en tant que régisseur de la filière, nous identifions, prévenons et réduisons les conséquences négatives effectives et potentielles de nos activités. Nous sommes ainsi en mesure d'assumer nos responsabilités en ce qui concerne la façon dont nous traitons ces conséquences comme partie intégrante de notre processus décisionnel et de nos systèmes de gestion des risques. Nous appliquons cette diligence raisonnable conformément aux dispositions concernant la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) basées sur les directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Vous trouverez ci-dessous un aperçu schématique des principaux risques identifiés pour notre entreprise.

Thème : droits de l'homme

Risques identifiés	Nos mesures
<ul style="list-style-type: none">• Discrimination, violence, harcèlement (y compris harcèlement sexuel).• Ne pas identifier et impliquer comme il se doit les communautés locales susceptibles de subir les conséquences des activités de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none">• Afin de garantir l'intégrité de chacun de nos collaborateurs, les responsables des services au sein de nos entreprises interviennent immédiatement en cas d'agression, de violence et/ou de harcèlement sexuel. Les employés peuvent (de façon anonyme) soumettre des plaintes à leur supérieur hiérarchique direct, leur collègue des RH ou une personne de confiance. Les entreprises de transformation de la viande ont mis en place le Code de Conduite COV. En 2021, nous avons mis en œuvre la procédure de signalement « Speak Up » à l'intention de nos collaborateurs, de nos clients et de nos sous-traitants. Cette procédure permet de signaler toute irrégularité facilement, de façon anonyme et dans sa propre langue.• Nous investissons dans les économies locales au sein desquelles nous exerçons nos activités afin de contribuer à améliorer le niveau de vie de l'ensemble de la communauté. Nous estimons important de collaborer étroitement avec les PME locales.• Lors de projets, nous veillons à nous concerter avec les parties prenantes (instances locales, autorités, riverains). Nous organisons chaque année des réunions avec les parties prenantes.

Thème : protection des informations

Risques identifiés	Nos mesures
<ul style="list-style-type: none">• Ne pas assurer la protection des informations ni prévoir de dispositions de protection de la vie privée.	<ul style="list-style-type: none">• Le VanDrie Group applique activement une politique de protection de la vie privée. Nos systèmes informatiques et bureautiques font régulièrement l'objet de tests de stress.

Thème : environnement

Risques identifiés	Nos mesures
<ul style="list-style-type: none">• Détérioration de l'écosystème à cause de la pollution atmosphérique, de la pollution des sols ou de la perte de biodiversité.• Risques biologiques, chimiques ou physiques découlant d'activités ou de services dans le cadre desquels les valeurs légales fixées sont dépassées.	<ul style="list-style-type: none">• Nous nous sommes engagés à prendre en compte dans notre stratégie les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat et nous avons intégré des objectifs de développement durable à notre stratégie.• Nos entreprises néerlandaises de production sont certifiées ISO 14001. Cette norme comprend un certain nombre d'exigences pour un système de gestion efficace de l'environnement.• Nos entreprises prennent des mesures pour économiser l'énergie et ont conçu à cette fin des plans d'investissements pluriannuels.• Les services Qualité de nos différentes filiales et notre propre laboratoire Labora effectuent des analyses des risques biologiques et chimiques.• Nous respectons les accords passés pour notre secteur d'activités. Par exemple, lors de l'achat de soja, la convention Nevedi sur l'achat responsable de soja ainsi que les directives concernant l'approvisionnement en soja de la Fédération européenne des fabricants d'aliments composés (FEFAC). Nous respectons également les objectifs en matière de développement durable définis par la Fondation Organisation du secteur de la viande de veau (SBK).

Thème : corruption, infractions aux règles de la concurrence, tentatives de corruption

Risques identifiés	Nos mesures
<ul style="list-style-type: none">• Corruption de fonctionnaires afin de bénéficier d'un traitement de faveur.• Exercer une influence sur les prix du marché ou passer des accords illicites sur les prix.• Criminalité financière et économique telle que fraude fiscale ou opérations frauduleuses.	<ul style="list-style-type: none">• Nous appliquons une politique de conformité.• Nous respectons le Code de conduite de l'Organisation interprofessionnelle néerlandaise du secteur de la viande (COV).• Nous informons régulièrement nos employés à propos de nos normes et règles de comportement en matière de participation collaborative et de politique anticorruption.• Nous exerçons un contrôle actif des thèmes en rapport avec la conformité (législation et réglementation, publicité négative).• Nous vérifions régulièrement la conformité par rapport aux listes de sanctions de l'UE et de l'OFAC.• Nous vérifions régulièrement notre facturation pour nous assurer que les paiements sont corrects, afin d'éviter le blanchiment d'argent.

Thème : intérêts des consommateurs

Risques identifiés

- Produits qui ne satisfont pas à toutes les normes convenues ou prescrites par la loi en matière de santé et de sécurité des consommateurs, y compris les avertissements pour la santé et les informations de sécurité.
- Reproduction ou omission mensongère d'informations ou autres pratiques mensongères, trompeuses, frauduleuses ou malhonnêtes.

Nos mesures

- Nous avons mis en place le système de qualité Safety Guard. Safety Guard est notre système qualité intégré. Safety Guard est basé sur les normes ISO 22000 et ISO 14001, le système FSSC, qui régit la qualité et la sécurité au sein de la chaîne d'approvisionnement, et les programmes internationaux de gestion de la qualité des produits de consommation BRC, IFS et GMP+.
- Nos entreprises de transformation de la viande sont placées sous la surveillance permanente des instances nationales de contrôle.
- Nous avons mis en place au niveau interne un cycle de planning et de vérification. De plus, divers audits sont effectués par les instances officielles et les clients. Nous effectuons également nous-mêmes des audits auprès des fournisseurs.
- Nous donnons à nos acheteurs des instructions sur la façon de manipuler la viande en toute sécurité.
- Nous ressentons une véritable responsabilité vis-à-vis des consommateurs. C'est la raison pour laquelle nous travaillons conformément aux directives des Nations unies pour la protection des consommateurs.

Thème : possibilités d'emploi et relations contractuelles

Risques identifiés	Nos mesures
<ul style="list-style-type: none">• Ne pas respecter les droits des employés.• Ne pas adapter les machines, équipements, horaires de travail ainsi que l'organisation et les processus de travail aux capacités physiques et mentales des employés.	<ul style="list-style-type: none">• Une part importante de nos collaborateurs (± 90 %) travaille dans le cadre de conventions collectives qui définissent les droits et les devoirs des employés et des employeurs.• Au sein des entreprises de production, des mesures préventives et protectrices ont été mises en place pour veiller à ce que l'usage des machines, appareils, produits chimiques, outils et processus se fasse en toute sécurité. Ainsi, nous effectuons régulièrement une procédure d'inventaire et d'évaluation des risques pour inciter à travailler dans le respect de la sécurité et de la santé. Nous avons mené une telle procédure exceptionnelle pour vérifier la bonne application des mesures contre le Covid-19.• Nous proposons des formations adaptées et suffisantes et fournissons des instructions compréhensibles à propos de la sécurité et de la santé et – si nécessaire – pour l'encadrement ou la supervision. Dans ce cadre, nous tenons compte du niveau de formation de nos employés et des différentes langues parlées.• Nous menons des audits portant sur la conformité des conditions de travail à tous les niveaux de la filière afin de vérifier que les entreprises respectent bien la législation et les réglementations applicables.• Nous passons des accords de qualité avec les agences d'intérim afin de garantir de bonnes circonstances et conditions de travail à la main-d'œuvre flexible que nous embauchons. Les agences d'intérim avec lesquels nous collaborons appliquent les dispositions du label de « Stichting Normering Flexwonen » (normalisation des logements temporaires). Nous effectuons chaque année un audit indépendant auprès des agences d'intérim.• Par l'intermédiaire de COV, l'organisation interprofessionnelle néerlandaise du secteur de la viande, nous collaborons avec l'institut néerlandais de normalisation du travail SNA. Le SNA a pour but d'éviter la fraude et l'illégalité dans le secteur du travail intérimaire.

Thème : bien-être animal

Risques identifiés	Nos mesures
<ul style="list-style-type: none">• Ne pas respecter les obligations en matière de santé et de bien-être animal.	<ul style="list-style-type: none">• Nous exigeons de tous ceux qui travaillent avec nos veaux qu'ils respectent le principe des « Cinq libertés » définies par la Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages à des fins agricoles.• Nous sommes membres de la Fondation SKV (Stichting Kwaliteitsgarantie Vleeskalversector) qui garantit la qualité du secteur de la viande de veau et exerce un contrôle indépendant du respect de la réglementation en matière de bien-être animal, de transport et d'usage d'antibiotiques. Tous nos éleveurs de veaux néerlandais détiennent le label de qualité Vitaal Kalf (Veau Vital).• Nous surveillons en permanence nos entreprises de transformation de la viande au moyen de caméras de vidéosurveillance. Des responsables du bien-être animal (Animal Welfare Officers ou AWO) exercent un contrôle permanent.• Nous formons nos collaborateurs au bien-être animal et leur apprenons à reconnaître le comportement animal afin d'agir en conséquence.• Nous avons engagé un spécialiste du bien-être animal. Ce spécialiste effectue régulièrement une évaluation collégiale des mesures visant à garantir le bien-être animal et aide nos entreprises à mettre en place des améliorations.

Sensibilisation aux risques

La gestion des risques fait partie du processus de direction et de prise de décision du VanDrie Group. La direction analyse régulièrement les risques. L'équipe évalue les effets que ces risques peuvent avoir sur l'environnement extérieur, les objectifs stratégiques, la gestion de l'entreprise et notre réputation. Pour réaliser les objectifs de l'entreprise, nous devons parfois en accepter certains, dans une certaine mesure. Nous évaluons alors la probabilité que ceux-ci se concrétisent ainsi que l'étendue de leurs éventuelles conséquences. Nos postulats de départ sont les suivants :

- Nous ne prenons aucun risque lorsqu'il s'agit de la sécurité de nos collaborateurs, de nos clients et de nos produits. Nous excluons tous les risques, lorsque c'est possible et réalisable.
- Dans le domaine de la conformité, nous sommes peu enclins à prendre des risques. Nous devons satisfaire aux législations et réglementations et voulons agir selon nos valeurs et nos codes de conduite.
- Concernant les risques stratégiques, nous recherchons un juste équilibre entre les risques et nos objectifs à long terme.
- Pour les risques financiers, nous sommes pour une prise de risques modérée. Nous tenons à avoir une base financière saine et respectons les ratios financiers qui présentent de l'importance pour notre groupe.

ANALYSE DES FORCES

Analyse SWOT du VanDrie Group

Le VanDrie Group joue un rôle important dans le système alimentaire et la filière européenne du veau. Au cours de l'exécution de nos activités régulières et la mise en œuvre de notre stratégie, nous avons à faire face à plusieurs défis. Il est important d'identifier les facteurs internes et externes qui ont une influence sur notre entreprise afin de pouvoir exploiter les opportunités et réduire les menaces.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Contrôle intégral de la filière	Impact important sur l'environnement	Mise à profit des technologies intelligentes et des innovations	Réglementation changeante avec insuffisamment de vision à long terme (aussi bien aux Pays-Bas que dans l'UE)
Miser sur une valorisation intégrale	Nombre relativement important d'employés intérimaires	Augmentation de la demande mondiale en protéines animales	Viabilité du financement sur le long terme de l'ensemble de la filière, notamment en raison de la transition climatique indispensable
Organisation disposant de moyens financiers importants	Réputation du secteur	Augmenter encore la part de l'économie circulaire et de l'éco-conception au sein de la filière (améliorer la production selon les principes du développement durable)	Infractions à la sécurité alimentaire et/ou au bien-être animal
Répartir les risques en fonction des pays de destination et des débouchés commerciaux	Rappels si les produits ne sont pas conformes	Miser sur l'usage de matières premières alternatives	Ne pas parvenir à attirer suffisamment de personnel correctement formé
Collaborations avec les partenaires détenant une expertise et les parties prenantes	Innover prend du temps		Pénurie de matières premières
Les critères les plus stricts en matière de sécurité alimentaire et de bien-être animal (Safety Guard)			Dépendance à l'égard du marché mondial et des lignes internationales de transport

EXPLOITER NOTRE RÔLE SOCIAL

Entretien avec des parties prenantes

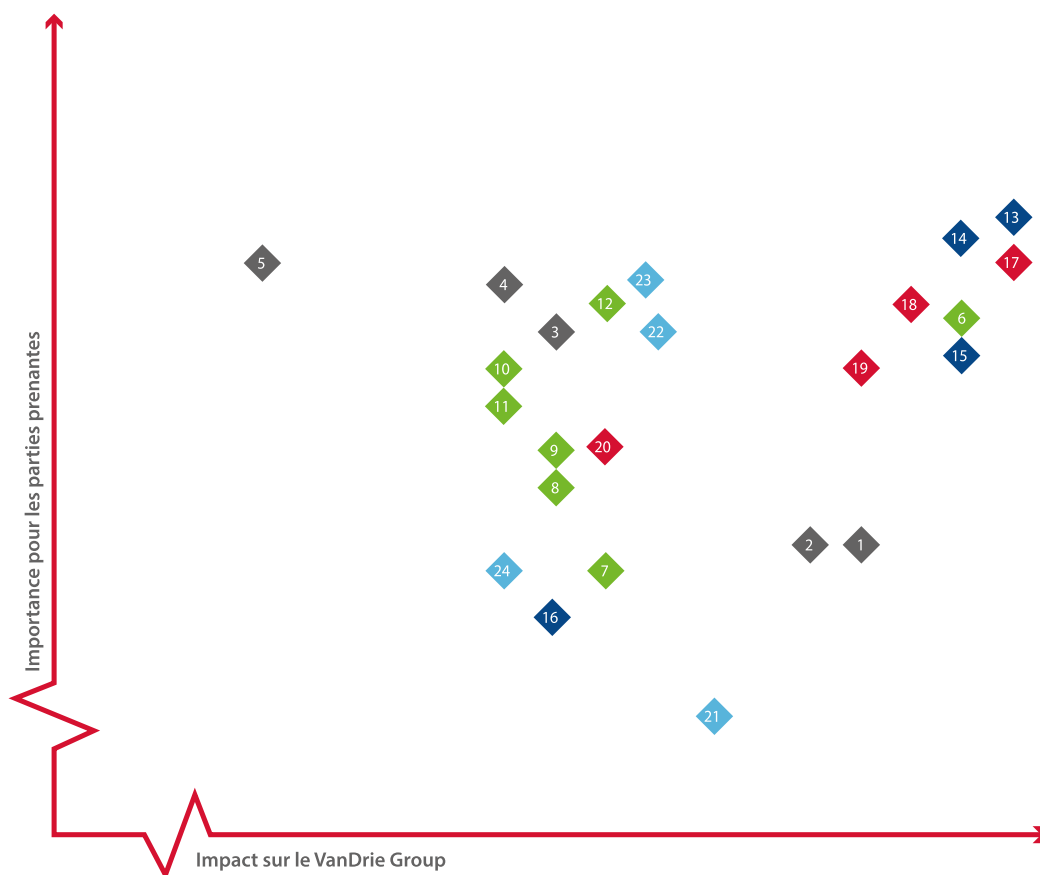
Nos entreprises font partie intégrante de la société et ont un impact sur notre environnement direct. Nous considérons comme notre mission de minimiser les impacts négatifs de nos activités, mais aussi de valoriser notre environnement. Il est donc pour nous essentiel d'avoir un bon contact avec les parties prenantes, pour les comprendre et savoir ce qu'elles attendent de nous, mais aussi pour pouvoir expliquer pourquoi nous faisons ce que nous faisons. La nature et la fréquence de ces discussions ou de ces échanges sont variables. Nous ne sommes pas seulement les employeurs ou les collaborateurs des agriculteurs, nous entretenons aussi des contacts fréquents avec les partenaires locaux et les clients internationaux.

Nous maintenons des relations suivies avec nos collaborateurs, à tout niveau, sur une multitude de sujets matériels. Nous invitons aussi régulièrement des clients, des éleveurs et les autorités locales à venir visiter notre entreprise. Nous partageons également des informations sur des sujets stratégiques et les développements de long terme avec des parties prenantes au niveau politique. La direction du VanDrie Group s'implique activement dans ces échanges. Nous organisons chaque année un **dialogue avec VanDrie** afin de discuter plus largement de sujets de fonds avec un large groupe d'intéressés.

Tous les trois ans, le VanDrie Group réalise une analyse approfondie de matérialité pour savoir sur quels aspects de la RSE nous devons établir un rapport. Nous considérons qu'un sujet est intéressant sur le plan matériel lorsqu'il a une influence sur la prise de décision des parties prenantes ou un impact significatif sur notre propre organisation. Nous créons ensuite la matrice de matérialité à partir de cette analyse. Cette matrice est une base de départ importante pour la manière dont nous effectuons le compte-rendu dans ce rapport. La dernière analyse de matérialité remonte au printemps 2020. Par le biais d'une enquête, 50 parties prenantes nous ont indiqué les thèmes qu'elles jugeaient les plus importants pour le VanDrie Group. Plus un sujet est mentionné par les parties prenantes, plus sa position est « élevée » dans la matrice. Les membres de la direction du VanDrie Group ont ensuite déterminé quels étaient les thèmes ayant le plus d'impact sur l'organisation. Les thèmes matériels sont reliés à nos cinq thèmes stratégiques et à nos principaux risques.

Matrice de matérialité

LE MONDE QUI NOUS ENTOURE



POSITION SUR LE MARCHÉ

1. Satisfaction des clients
2. Notre résultat d'exploitation
3. Développement, compétences et innovation
4. Gestion éthique de l'entreprise
5. Les droits de l'homme au sein de la filière

DÉVELOPPEMENT DURABLE

6. Valoriser les veaux de façon optimale
7. Nuisances pour les riverains
8. Lisier
9. Réduction des émissions de gaz à effet de serre
10. Matières premières durables
11. Réduction des déchets
12. Agriculture et économie circulaires

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

13. Le bien-être animal au sein de la filière
14. Prévention des maladies animales et réduction des antibiotiques
15. Aliments pour veaux sûrs et complets
16. Collaboration avec les élevages laitiers

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

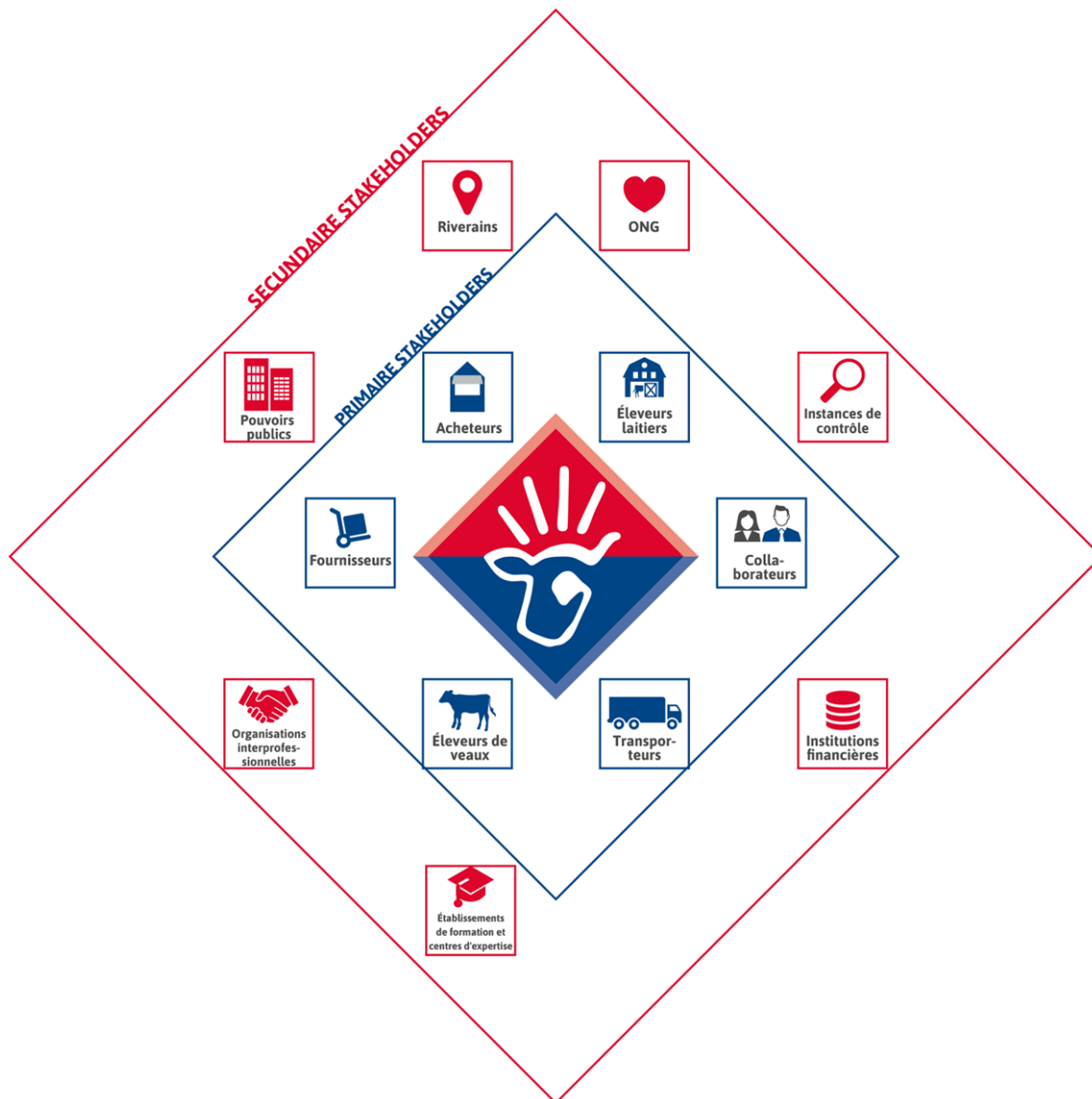
17. Production responsable et sûre
18. Traçabilité
19. Prévention des agents pathogènes
20. Food Defense : protection de la chaîne alimentaire

ÊTRE UN BON EMPLOYEUR

21. Embauche d'une main-d'œuvre temporaire
22. Sécurité et santé au travail
23. Formation pratique et théorique



Présentation des parties prenantes



Présentation des parties prenantes

Groupe de parties prenantes	Aspect matériel	Concertation par :	Effet sur la stratégie du VanDrie Group
Employés	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être animal au sein de la filière • Sécurité et santé au travail • Formation pratique et théorique 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de travail - Coaching - Contact quotidien - Infolettres et réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Employeur prêt pour l'avenir - Optimiser les conditions de travail - Garantir la sécurité alimentaire - Améliorer le bien-être animal
Éleveurs de veaux	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des maladies animales et réduction des antibiotiques • Bien-être animal au sein de la filière • Agriculture et économie circulaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Visite du chef de district et du vétérinaire - Contact direct avec les employés - Séances de partage des connaissances - Infolettres et réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la sécurité alimentaire - Améliorer le bien-être animal - Pérenniser la structure de la filière - Efforts pour réduire l'impact sur l'environnement direct
Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Matières premières durables • Production responsable et sûre • Des aliments pour veaux sûrs et complets • Traçabilité • Bonne gestion de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact quotidien - Audits - Contrôles à l'entrée et exigences en matière d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la sécurité alimentaire - Assurer une meilleure valorisation - Pérenniser la structure de la filière
Acheteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des clients • Résultat d'exploitation • Développement, connaissances et innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites aux clients - Visites aux entreprises - Gestion des relations professionnelles - Infolettres et réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente sur le marché et maintien de la part de marché - Développer ensemble des concepts axés sur les clients - Satisfaction des clients
Éleveurs laitiers	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les élevages laitiers • Valoriser les veaux de façon optimale • Bien-être animal au sein de la filière • Agriculture et économie circulaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact quotidien via Alpuro Breeding - Visite des éleveurs laitiers et groupes d'études - Infolettres et réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la collaboration entre les élevages laitiers et le secteur du veau - Améliorer la santé animale - Améliorer le bien-être animal - Réduire l'usage d'antibiotiques
Vétérinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention des maladies animales et réduction des antibiotiques • Collaboration avec les élevages laitiers • Bien-être animal au sein de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation régulière entre l'éleveur de veau et le chef de district - Réunions des parties prenantes - Gestion des relations professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le bien-être animal - Améliorer la santé animale - Réduire l'usage d'antibiotiques
Transporteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être animal au sein de la filière • Réduction des émissions de gaz à effet de serre 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact quotidien - Formations et concertations 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le bien-être animal

LE MONDE QUI NOUS ENTOURE

Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne gestion de l'entreprise • Agriculture et économie circulaires • Bien-être animal au sein de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertations régulières - Réseaux sociaux - Gestion des relations professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la structure de la filière - Conserver un soutien
Riverains	<ul style="list-style-type: none"> • Nuisances pour les riverains 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'information sur les sites d'activité - Réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Efforts pour réduire l'impact sur l'environnement direct - Conserver un soutien
Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des clients • Développement, connaissances et innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Infolettres et réseaux sociaux - Dégustations et salons professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'innovation et nouveaux concepts commerciaux adaptés aux souhaits des clients - Satisfaction des clients - Conserver un soutien
ONG	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture et économie circulaires • Santé et bien-être des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Infolettres et réseaux sociaux - Réunions des parties prenantes - Concertations 	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver un soutien - Pérenniser la structure de la filière
Organisations interprofessionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Production responsable et sûre • Agriculture et économie circulaires • Réduction des émissions de gaz à effet de serre • Bien-être animal au sein de la filière • Sécurité et santé au travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de direction et autres réunions de contact - Contact quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la sécurité alimentaire - Améliorer le bien-être animal - Efforts pour réduire l'impact sur l'environnement direct - Conserver un soutien
Organismes de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et bien-être des animaux • Production responsable et sûre 	<ul style="list-style-type: none"> - Audits réguliers - Contrôle permanent par les pouvoirs publics dans les entreprises de transformation de viande 	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la sécurité alimentaire - Améliorer le bien-être animal - Vente sur le marché et maintien de la part de marché
Établissements de formation et centres d'expertise	<ul style="list-style-type: none"> • Formation pratique et théorique • Développement, connaissances et innovation 	<ul style="list-style-type: none"> - Par l'intermédiaire de stagiaires et de jeunes diplômés - Infolettres et réseaux sociaux - Dans le cadre de collaborations public-privé (à étudier) 	<ul style="list-style-type: none"> - Employeur prêt pour l'avenir - Contribution à l'innovation
Banques et compagnies d'assurance	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat d'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertations régulières 	<ul style="list-style-type: none"> - Vente sur le marché et maintien de la part de marché - Contribution à l'innovation



NOS RÉSULTATS

Il nous paraît essentiel de montrer ce que nous avons réalisé en 2020. Nous vous présentons donc nos résultats dans le tableau ci-dessous et dans les chapitres suivants, intitulés selon nos thèmes fondamentaux :

Thème stratégique : Notre position sur le marché

Objectifs du VanDrie Group	Résultat mesurable 2020	Objectifs 2021 et au-delà	Statut
<p>Nous misons sur l'amélioration des débouchés pour tous nos produits.</p> <p>Nous renforçons notre filière.</p>	<p>Répartition plus large des débouchés commerciaux (augmentation du commerce de détail de +/- 4 %).</p> <p>Rachat de Brons Voorthuizen et rachat annoncé de Van Dam Beheer b.v..</p> <p>Nous n'avons pas obtenu l'accès au marché mexicain de la viande de veau.</p>	<p>Nous voulons avoir finalisé le rachat de Van Dam Beheer b.v. en 2021.</p>	●
<p>Nous travaillons avec intégrité. Nous nous traitons mutuellement avec respect et savons quelles sont les normes que nous devons respecter.</p>	<p>Cas de discrimination signalés : 0.</p> <p>Formation des employés à la participation collaborative.</p>	<p>En 2021, nous allons déployer une politique de conformité plus stricte.</p> <p>En 2021, nous avons adopté le système Speakup! : une procédure de signalement accessible à tous.</p>	●
<p>Nous investissons dans la recherche et le développement.</p>	<p>Réalisation du centre de recherche Drieveld à Uddel.</p> <p>Travaux de transformation des équipements de laboratoire de Labora à Staverden.</p>	<p>Nous renforçons la collaboration avec des partenaires de recherche externes.</p>	●

PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

Thème stratégique : Développement durable

Objectifs du VanDrie Group	Résultat mesurable 2020	Objectifs 2021 et au-delà	Statut
Nous réduisons notre impact climatique dans toute la filière. En 2030, nous aurons réduit nos émissions de CO2 de 49 % par rapport à l'année de référence 1990.	Certification de toutes nos entreprises de production aux Pays-Bas selon la norme ISO14001. Projets d'investissements pour prendre des mesures énergétiques dans les entreprises de production néerlandaises.	À partir de 2025, les entreprises néerlandaises de transformation de viande du VanDrie Group ne consommeront pratiquement plus de gaz grâce à la récupération de chaleur. Au cours des prochaines années, nous allons mettre en place des mesures d'économie d'énergie dans nos entreprises de production.	●
Nous visons des élevages durables et rendons nos actions compréhensibles.	Mise en œuvre de nouvelles collaborations public-privé telles que l'initiative <i>Meilleure étable, meilleur fumier, meilleure production</i> . Le Dialogue avec VanDrie sur le thème d'un élevage de veaux durable à l'épreuve du futur, qui s'est tenu en janvier 2020.	Nous engageons des partenariats stratégiques afin de réduire les émissions au sein des élevages de veaux grâce à des innovations.	●
Nous rentabilisons notre production : réduction des déchets, utilisation intelligente des matières premières et recyclage.	Réduction des déchets de 19 % en 2020 par rapport à 2019 dans les entreprises néerlandaises de production d'aliments pour bétail.	En 2021 et 2022, nous menons des études en vue de mieux optimiser les flux de déchets.	●


Thème stratégique : Santé et bien-être des animaux

Objectifs du VanDrie Group	Résultat mesurable 2020	Objectifs 2021 et au-delà	Statut
Nous réduisons notre usage d'antibiotiques de 15 % en 2022 par rapport à l'année de référence 2017.	Baisse de l'usage d'antibiotiques de 63,2 % de 2007 à 2020. Parvenir à réduire les pertes de veaux jusqu'au niveau de 2007.	En 2022, nous voulons avoir obtenu une réduction générique de l'usage d'antibiotiques de 15 % par rapport à 2017. Nous faisons tout pour améliorer l'échange d'informations entre les élevages laitiers et le secteur du veau.	● ●
Nous réduisons le transport des veaux sur de longues distances.	Le nombre de veaux transportés sur de longues distances a été réduit de 32 % en 2020 par rapport à 2009.	Nous avons également décidé d'arrêter d'ici 2026 l'importation aux Pays-Bas de veaux d'Europe de l'Est et d'Irlande.	●



PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

Thème stratégique : Sécurité alimentaire

Objectifs du VanDrie Group	Résultat mesurable 2020	Objectifs 2021 et au-delà	Statut
Nous investissons dans les services Qualité de nos filiales. Nous continuons à développer notre système Qualité Safety Guard.	<p>Nbre d'emplois équivalents temps plein en 2020 : 60,92*</p> <p>Nbre d'emplois équivalents temps plein en 2019 : 36,45</p> <p>Nbre d'emplois équivalents temps plein en 2018 : 34,65</p> <p>Transformation du laboratoire de Labora à Staverden (Pays-Bas).</p> <p>Nous avons créé une nouvelle fonction, qui doit assumer la responsabilité de la centralisation et de l'expansion de la stratégie du VanDrie Group en matière de qualité.</p> <p>*pour une explication, lisez aussi notre portée</p>	Nous conseillons de centraliser la direction des services Qualité des filiales néerlandaises.	
Nous luttons contre les agents pathogènes au sein de la filière.	<p>Finalisation de l'analyse des risques représentés par les agents pathogènes au sein de la filière.</p> <p>±70 % de veaux sales en moins acheminés dans les entreprises de transformation de la viande en 2020 par rapport à 2014.</p>	Nous développons des mesures ciblées aussi bien pour prévenir les agents pathogènes que pour lutter contre.	

PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

Thème stratégique : Être un bon employeur

Objectifs du VanDrie Group	Résultat mesurable 2020	Objectifs 2021 et au-delà	Statut
Nous offrons des conditions d'emploi intéressantes à nos collaborateurs. Nous proposons également des formations permanentes, des stages et des postes de formation.	Mise en œuvre d'une réglementation sur la pénibilité du travail permettant aux collaborateurs de prendre leur retraite plus tôt.	De nouvelles conventions collectives pour le secteur de la viande doivent être signées en 2021.	●
	<p>Nombre de stages : 34 Nombre de postes de formation : 40</p> <p>À cause du COVID-19, nous avons obtenu insuffisamment de résultats pour ce qui est de l'environnement d'apprentissage en ligne, du déploiement de notre image de marque en tant qu'employeur et du maintien de la fonction de formateurs en milieu de travail dans les entreprises de transformation de la viande.</p>	Nous inventorions les fonctions critiques au sein du processus de production et renforçons les relations professionnelles de longue durée avec les collaborateurs.	●
Nous réduisons le taux d'absentéisme.	Taux d'absentéisme : 5,8 %	Nous n'avons pas formulé d'objectifs plus stricts à cet égard.	●
Nous réduisons les postes de travail à forte pénibilité.	Aucun résultat significatif atteint.	En 2021, nous lançons une étude sur la robotisation de la transformation de la viande, avec deux postes de doctorat rendus possibles par l'Université de Twente.	●
Nous imposons des normes bien définies en matière de qualité aux agences d'intérim avec lesquelles nous collaborons et contrôlons chaque année que ces entreprises proposent une rémunération et un hébergement corrects. Nous voulons par ce biais offrir un cadre de travail fiable et de qualité aux travailleurs intérimaires.	Premier audit effectué pour déterminer si les rémunérations et l'hébergement sont bien corrects.	En 2021, nous établissons des contrats de qualité avec les agences d'intérim avec lesquelles nous collaborons.	●
		Nous allons nous concerter avec les instances locales à propos de la réalisation à proximité de nos entreprises d'un plus grand nombre d'hébergements de qualité pour les collaborateurs étrangers.	●





NOTRE POSITION SUR LE MARCHÉ

Nous voulons proposer à nos clients des produits de qualité ayant le moins d'impacts négatifs possible. C'est la raison pour laquelle nous étudions comment améliorer notre filière et nos produits. Nous sommes à l'écoute des demandes et des exigences des marchés et de la société. Travailler avec intégrité et dans le respect des personnes comme des animaux est la priorité absolue dans tout ce que nous entreprenons. Nous concluons de nouvelles collaborations et faisons reculer les limites. Nous cherchons par exemple à nous repositionner dans le secteur alimentaire pour la production et la commercialisation de matières premières laitières. Nous recherchons en permanence de nouveaux marchés sur lesquels nos produits peuvent constituer une valeur ajoutée et pourraient aider à répondre à la demande de protéines d'origine animale nourrissantes et sans risque sur le plan sanitaire. Pour cela, nous nous efforçons de créer de nouvelles relations avec des acheteurs et des consommateurs existants ou potentiels. Nous discutons avec les parties prenantes locales afin de connaître les thèmes centraux au niveau local et de répondre aux souhaits des clients le mieux possible. Nos sociétés opèrent sur un marché mondial dynamique. Les développements sur le plan mondial, économique et géopolitique rendent les débouchés plus complexes et entraînent même la fermeture de certains marchés. En intégrant de nouveaux marchés, nous répartissons dans le même temps les risques sur nos canaux de distribution.

Notre résultat d'exploitation

Les conséquences de la COVID-19 ont eu une incidence sur les résultats du VanDrie Group. L'augmentation des charges, directes et indirectes, et le déclin des ventes ont un impact sur la solidité financière de l'entreprise. À côté de cela, nous avons réalisé plusieurs investissements de grande envergure comme la rénovation de plusieurs sites et la livraison du centre d'études de Drieveld. Les chiffres de 2020 seront publiés fin 2021 par la Chambre de commerce néerlandaise. Ces informations ne sont par conséquent pas incluses dans ce rapport.

En 2020, le VanDrie Group a procédé au rachat intégral de l'entreprise de production d'aliments pour animaux Brons, de Voorthuizen. L'*Autoriteit Consument en Markt* (ACM), l'Autorité des consommateurs et des marchés des Pays-Bas, a approuvé l'opération. Brons (de Voorthuizen) produit des aliments composés de qualité supérieure destinés à l'alimentation des bœufs, des porcs et de la volaille. Avec un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros, Brons est une valeur sûre du marché néerlandais de l'aliment composé. La reprise s'inscrit dans la continuité de la longue histoire de l'entreprise qui débuta son activité en 1929. Brons conserve la totalité de son personnel et le nom de l'entreprise ainsi que son site ont été maintenus. La famille Brons garde une part active dans les activités.

PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

Le rachat des activités d'A.J. van Dam Beheer b.v. aux Pays-Bas a été annoncé en décembre 2020. A.J. van Dam Beheer b.v. est spécialisée dans diverses disciplines du secteur du veau. Ses activités incluent le commerce des veaux et l'élevage de veaux sous contrat. Créée en 1979 par la famille Van Dam, l'entreprise familiale réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros et emploie environ 14 personnes. Avec le rachat des activités néerlandaises, l'emploi reste préservé. Les activités d'A.J. van Dam Beheer b.v. hors des Pays-Bas sont poursuivies par l'entreprise intégralement et de manière autonome. L'approbation de l'ACM est en cours.

En février 2020, l'implantation de VanDrie Belgique à Hasselt a fermé. En effet, ce site ne disposait pas de marge de développement et les autorités locales n'ont pas prolongé son autorisation environnementale. Un plan social a été mis en place pour les salariés, qui ont dans la mesure du possible été transférés vers d'autres filiales de VanDrie. *Animal Rights* a déposé une plainte en 2019 avec constitution de partie civile devant un juge d'instruction belge pour présomptions d'infractions au bien-être animal. L'enquête sur les charges énoncées a démarré en 2020, malgré la fermeture de VanDrie Belgique. Cela onderzoek is ten tijde van publicatie van dit verslag (juni 2021) nog niet afgerond.

Un pas de plus dans la chaîne de valeur avec la valorisation du lactosérum
En tant que producteur alimentaire, nous recherchons en permanence des moyens de créer de la valeur ajoutée avec la production de protéines d'origine animale nourrissantes et ne présentant aucun risque sanitaire. Depuis le premier jour, la valorisation des sous-produits est un élément important de cette activité. Nous tenons compte de cette philosophie pour le positionnement de notre entreprise.

Serum Italia, une filiale du VanDrie Group en Italie, produit des protéines de lactosérum concentré (WPC) et d'autres dérivés du lactosérum pour l'alimentation sportive et comme ingrédients des produits laitiers et pour les fabricants de denrées alimentaires. Bert van den Burg, responsable commercial chez Serum Italia, explique la valeur du lactosérum, un produit résiduel de la production fromagère.

« L'Italie du nord est réputée pour ses fromages haut de gamme tels le *Grana padano* ou le *Parmigiano Reggiano*. Des produits de valeur au sens économique du terme, car les fromagers italiens parviennent à une haute valorisation du lait. Pendant longtemps, on ne s'est que peu intéressé à la valeur d'un produit résiduel, le lactosérum liquide. En Italie, celui-ci fut de ce fait longtemps utilisé pour nourrir les cochons. Un choix peu judicieux, si l'on considère que le lactosérum contient des éléments précieux. En le séchant, il est possible de le concentrer pour obtenir un produit contenant au moins 80 % de protéines.



En 2018, le VanDrie Group a décidé de saisir cette opportunité en rachetant Serum Italia. Des exigences strictes régissent la production des aliments destinés à la consommation humaine. C'est notamment le cas dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité et de la qualité. Cela a modifié notre manière de penser, car nous avons désormais affaire à un tout autre marché, nos futurs clients étant des producteurs de produits laitiers et d'alimentation pour sportifs. Leurs besoins sont différents de ceux des fabricants d'aliments pour animaux.

“ Ce n'est que lorsque vous avez bien cerné les besoins du client *ET* votre propre produit que vous pouvez franchir une nouvelle étape dans la chaîne de valeur.”

Avec son entrée sur le marché de l'alimentation grâce à Serum Italia, le VanDrie Group a franchi une nouvelle étape dans la chaîne de valeur. Nous sommes passés au niveau supérieur, mais la valorisation du lactosérum aussi. Chaque année, nous transformons quelque 60 000 tonnes de lactosérum liquide. Je vois suffisamment d'opportunités d'y ajouter une valeur supplémentaire. Ainsi, il y a de nombreux autres acheteurs potentiels dans le secteur agro-alimentaire, et un très grand nombre de produits à base de lactosérum sont utilisés pour la nutrition médicale, infantile et des nourrissons. Pour ce qui est de leur teneur en acides aminés, les protéines de lactosérum se rapprochent énormément du lait maternel. Le VanDrie Group continue d'investir dans la transformation du lactosérum liquide en produits en poudre destinés à une utilisation à grande échelle dans le secteur alimentaire. Ainsi, nous recherchons non seulement des moyens de créer de la valeur, mais nous voulons également lutter contre le gaspillage de matières premières nourrissantes précieuses. »

Satisfaction des clients

La COVID-19 a entraîné l'annulation des salons de l'alimentation auxquels le VanDrie Group participe régulièrement. Nos entreprises n'ont pas pu non plus accueillir de clients. Le contact direct avec nos acheteurs est essentiel pour les servir au mieux. Pour cette raison, le VanDrie Group est le premier producteur de viande au monde à avoir conçu et publié en novembre 2020 un [manuel de découpes 3D](#). Grâce à la technologie de Réalité Augmentée (RA), l'utilisation de photos permet en effet désormais de comprendre facilement, à distance, toutes les spécifications du client. Les clients du monde entier peuvent ainsi visualiser les différentes pièces de viande sous différents angles.



PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

Développement, connaissances et innovation

Le VanDrie Group veut être la cheville ouvrière d'un élevage conduit selon des principes durables et fournissant des produits alimentaires nourrissants et de qualité, tout en garantissant le bien-être des animaux et des possibilités de revenus dans la filière. Face aux défis auxquels le secteur du veau est confronté, aujourd'hui mais aussi demain, l'innovation joue un rôle crucial pour l'amélioration de la filière. Et c'est dans ce but qu'en 2020, le VanDrie Group a ouvert le centre d'études Drieveld à Uddel, dans la province de Gueldre. Ce nouveau centre de recherche va aider le département R&D du VanDrie Group à accélérer le développement de la filière. D'une part grâce à la conduite de projets pratiques de recherche, d'autre part en permettant le partage de connaissances et d'innovations avec les partenaires de la filière et les parties prenantes.

Drieveld dispose d'une étable de 1 064 stalles, réparties en cinq sections, et d'une grande salle d'observation à l'intention des visiteurs. Deux sections ont été spécialement aménagées pour l'étude des veaux d'élevage (veaux destinés à l'élevage laitier) et trois pour les veaux destinés au secteur de la viande de veau. Nous voulons ainsi rapprocher l'élevage laitier et l'élevage des veaux de boucherie. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.



Nous sommes impliqués dans divers projets de recherche, que ce soit directement ou par le biais de nos organisations interprofessionnelles (comme la *Stichting Brancheorganisatie Kalversector*, ou Fondation interprofessionnelle de la filière veau (SBK)) ou la *Nederlandse Vereniging Diervoederindustrie*, ou Association néerlandaise de l'industrie de l'alimentation animale (Nevedi). Trois projets en partenariat public-privé ont été lancés en 2020.

PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

Réduction des émissions et amélioration de l'atmosphère au sein de l'étable par le traitement des nuisances à la source dans les étables à veaux

Dans le cadre des projets de recherche pour de nouveaux systèmes d'étables dans l'élevage, la réduction des émissions est un thème central. C'est aussi un enjeu important pour le secteur du veau. Dans le même temps, le secteur du veau veut éviter qu'une focalisation unilatérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre ait des répercussions involontaires sur d'autres aspects comme la dégradation de la santé ou du bien-être animal. Cela demande une approche plus holistique. C'est la raison pour laquelle la SBK a démarré un projet d'étude spécial qui doit permettre d'évaluer l'impact des projets techniques sur la climatisation des étables, la santé des animaux (réduction de l'utilisation des antibiotiques) et leur bien-être. Le VanDrie Group y participe par le biais de la SBK. Durée : 4 ans.

Meilleure étable, meilleur fumier, meilleure production

Dans ce projet, tout tourne autour de l'étude des flux de lisier dans les nouveaux systèmes d'étables. L'élevage est à la recherche de nouveaux systèmes d'étables capables de limiter les émissions d'ammoniac, de méthane et de protoxyde d'azote. Une cause majeure de ces émissions vient du contact entre fumier et urine. Les recherches étudient par conséquent la séparation de ces deux composants. Cela pourrait aussi permettre d'obtenir d'autres produits de fertilisation (par ex. concernant la composition et les applications potentielles dans l'agriculture). Cette étude examine comment l'agriculture, principal consommateur de fumier, pourrait mieux utiliser ces produits : par une fertilisation plus précise par exemple, ou comme substitut des engrais chimiques. Le VanDrie Group y participe par le biais de la SBK. Durée : 4 ans.

Surveillance du climat pour la production agricole néerlandaise

Il est actuellement difficile de relier l'effet du climat des chaînes de production agricole néerlandaises à la politique climatique des Pays-Bas. Cela vient de la différence d'orientation entre l'approche internationale concernant les chaînes, que les entreprises appliquent, et l'approche sectorielle nationale de l'État. Dans l'approche nationale (aussi appelée approche domestique), les effets des efforts du secteur agricole qui sortent du secteur industriel primaire et des frontières du pays ne sont pas pris en compte. Les entreprises le font toutefois en se basant sur une étude du cycle de vie de leurs processus et leurs produits. L'objectif de cette collaboration CPP est d'améliorer la surveillance des effets sur le climat de la production agro-alimentaire néerlandaise en se basant sur l'approche concernant les chaînes, d'une part, et l'enregistrement national (approche domestique) d'autre part, et de mieux les relier. Le VanDrie Group y participe par le biais de Nevedi. Durée : 4 ans.



DÉVELOPPEMENT DURABLE



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à notre statut de leader de la filière, nous orientons la transition du secteur dans le sens du développement durable. D'une part en encourageant, au sein de notre chaîne de production, une valorisation maximale du veau, en améliorant notre production selon les principes du développement durable, en utilisant des matières premières alternatives et en tirant partie des sous-produits et de la chaleur résiduelle dans le système alimentaire, ce qui nous permet de satisfaire nos ambitions d'une agriculture respectant les principes de l'économie circulaire ; mais surtout par la mise en œuvre de technologies intelligentes et le développement de solutions innovantes capables de réduire les émissions de gaz dans l'élevage, grâce auxquelles nous contribuons à la réalisation des objectifs climatiques nationaux. Nous investissons en outre, en partenariat avec des parties prenantes et d'autres partenaires en matière de connaissance, pour renforcer la filière. Nous garantissons ainsi une production toujours plus efficace à chaque maillon de notre chaîne, un impact minimal sur l'environnement et *notre* environnement, et le moins de gaspillages possible.

Valorisation optimale des veaux

Le secteur de la viande de veau néerlandais a vu le jour dans les années 1960, l'expansion des élevages laitiers ayant entraîné une augmentation du nombre de veaux. Tous les veaux ne pouvant cependant pas demeurer dans l'élevage laitier, comme les jeunes taureaux par exemple, il a fallu chercher une autre façon de tirer parti de ces veaux. La valorisation des veaux est à la base des activités du VanDrie Group. Dans le respect de la valeur intrinsèque des veaux, nous nous engageons pleinement à les entretenir de la meilleure manière possible et à transformer et utiliser autant que possible toutes les parties de l'animal. Notre objectif est d'utiliser de façon optimale chaque morceau de viande, matière première, flux résiduel ou sous-produit. Depuis le tout premier jour, le concept de circularité et la mise à profit des flux résiduels font partie de notre stratégie.

En 2020, la pandémie de coronavirus a négativement impacté la valorisation de toutes les composantes. La demande de produits destinés au secteur horeca et aux services de restauration est restée longtemps au point mort, entraînant dans un même temps une forte augmentation des stocks de surgelés. Le marché du cuir a longtemps stagné du fait de la fermeture temporaire des tanneries. Ainsi, les stocks de peaux de veaux ont augmenté et les revenus issus de ces produits ont chuté.



Évolution de la réduction des émissions dans l'élevage du veau

Les éleveurs de veaux doivent réduire fortement leur consommation d'énergie et leurs émissions, en particulier d'ammoniac et de méthane, d'ici 2030. Les systèmes d'étables actuels n'en sont cependant pas capables et les équipements adéquats ne sont pas disponibles en nombres suffisants.

Au sein du partenariat *Regio Deal Foodvalley*, le VanDrie Group réfléchit avec les exploitants agricoles, les pouvoirs publics, les centres d'expertise et les entreprises de la région aux innovations à apporter dans l'agriculture. L'un des projets en cours touche à la réduction des émissions au sein des élevages de bétail, et Jan Workamp, attaché au *Praktijkcentrum Emissiereductie Veehouderij* (centre spécialisé dans la réduction des émissions au sein des élevages), en est le porte-parole. Le jardin expérimental **Boer aan het Roer (L'agriculteur aux commandes)** lui permet de tester des innovations avec des éleveurs. En 2020, un grand nombre d'éleveurs ont rejoint le partenariat. Le secteur du veau y était bien représenté.

Jan Workamp explique : « Selon les estimations, environ 70 % de l'ammoniac émis par une entreprise d'élevage de veaux provient de la fosse à fumier. Pour le secteur du veau, la principale possibilité de réduire les émissions d'ammoniac se situe donc au niveau de l'étable. Nous avons pour cela besoin de systèmes qui séparent le fumier et l'urine, par exemple, et empêchent ainsi les formations d'émanations. Pour le moment, le secteur du veau ne dispose que de systèmes d'étables certifiés avec des laveurs d'air. Ces dispositifs permettent de filtrer l'ammoniac et les odeurs de l'air rejeté, pour le confort des riverains et la pureté de l'environnement. Mais il s'agit d'une solution de « fin de chaîne ». Cela ne modifie en rien l'atmosphère à l'intérieur de l'étable alors que là aussi, de gros progrès sont possibles. Par exemple en créant un environnement de travail plus sain pour l'éleveur et en protégeant le bien-être et la santé de ses veaux. »

« Privilégier une approche intégrale était un critère essentiel pour sélectionner les innovations testées dans le jardin expérimental. Parmi les autres critères figuraient également la faisabilité, la viabilité financière et de préférence, la possibilité d'appliquer l'innovation aux étables existantes. En 2020, nous avons reçu un nombre relativement important d'inscriptions d'éleveurs du secteur du veau. Nous avons constaté une volonté marquée de ces éleveurs de participer, et nombreux sont ceux qui avaient eux-mêmes une idée à proposer ou étaient prêts à mettre leur propre exploitation à disposition comme entreprise pilote. Certains avaient même de leur propre initiative déjà mis au point une certaine technique qu'ils souhaitaient voir testée. »

“ « Pour déterminer le niveau d'émissions, nous sommes obligés d'effectuer des mesures au minimum toute l'année dans les étables. »”

« En matière d'innovation, le temps est toujours un point crucial. On veut souvent aller plus vite que cela n'est concrètement possible. Pour déterminer le niveau d'émissions, nous sommes obligés d'effectuer des mesures au minimum toute l'année dans les étables. Nous devons connaître le niveau de réduction d'émissions obtenu avec un système donné dans différentes conditions et avec différentes capacités de ventilation. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons savoir si un nouveau système permet effectivement la réduction d'émissions visée.

En janvier 2021, le projet pilote *Ammoniakreductie Kalverstal* (réduction des émissions d'ammoniac dans les étables à veaux) a démarré dans une entreprise d'élevage de veaux dans laquelle un système innovant a été installé. La concentration d'ammoniac va être mesurée tout au long de l'année 2021 dans cette entreprise. Cette opération est menée en collaboration avec l'Université de Wageningen (Wageningen University & Research) et l'Université d'Utrecht. Nous allons également élargir le nombre d'entreprises pilotes. L'objectif est que fin 2021, des mesures puissent être effectuées dans quatre entreprises d'élevage de veaux. »

Pour en savoir plus: En 2020, Marijke Everts, Directrice des Affaires générales au sein du VanDrie Group, a été étroitement associée à la sélection des innovations.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre des obligations liées à la Directive sur l'efficacité énergétique (DEE), un audit énergétique a été effectué en 2020 dans les entreprises néerlandaises du VanDrie Group. Un audit énergétique est un contrôle systématique qui a lieu tous les quatre ans pour collecter des informations sur la consommation énergétique actuelle et les possibilités d'économies d'une entreprise. Le VanDrie Group compte au total 11 filiales aux Pays-Bas. Six de ces filiales néerlandaises ont été soumises à un audit énergétique. Les cinq autres sont certifiées ISO140001, le système de gestion environnementale, + gestion de la réduction des émissions de CO2 et de ce fait, exemptées de l'audit énergétique. Cet audit énergétique a permis d'identifier diverses possibilités

PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

d'économies que les entreprises ont intégré dans leurs plans d'investissements pluriannuels. Ainsi, nous poursuivons l'amélioration de l'efficacité de notre gestion du groupe et la diminution de notre impact sur le climat. Au cours des prochaines années, nos entreprises de transformation néerlandaises vont chercher à améliorer notre utilisation de la chaleur résiduelle. Cela doit conduire à une réduction de pratiquement 100 % de leur consommation de gaz d'ici 2025. Une capacité gazière restera probablement nécessaire pour gérer les catastrophes ou les processus critiques comme la gestion de l'eau servant à la stérilisation.

Matières premières durables

Même si nous devons toujours acheter une partie des matières premières, la production de nos aliments pour animaux inclut de plus en plus de produits résiduels. Sur ce point, nous recherchons explicitement des options durables. Les fournisseurs sont entre autres évalués sur l'aspect durable et de respect de l'environnement de leurs prestations. Nous estimons avoir une responsabilité dans ce domaine du fait de notre rôle de producteur d'aliments, mais aussi parce que nous observons une progression de la préoccupation sociétale quant à l'utilisation de certaines matières premières comme le soja et l'huile de palme par exemple. Nous n'y restons pas indifférents : nous le ressentons au contraire comme un encouragement à continuer de rechercher des alternatives, de rendre encore plus durable nos flux de matières premières actuels et de communiquer sur les choix que nous faisons.

Le soja

Environ 4 % des aliments pour veaux se composent de produits à base de soja. Ce sont de très bonnes sources de protéines végétales, très digestes pour les veaux. Par ailleurs, les produits à base de soja possèdent une bonne teneur en acides aminés, correspondant bien aux besoins des veaux en acides aminés assimilables. Les produits à base de soja qui servent de matières premières pour nos aliments pour veaux sont des sous-produits issus de la production de l'huile de soja. Ces matières premières sont conformes aux directives du *Fefac Soy Sourcing Guidelines* (FSSG).

Afin de lutter contre la déforestation et l'utilisation de produits phytosanitaires et en même temps d'améliorer la situation des agriculteurs dans les zones de production de soja, diverses initiatives ont été mises en place visant à favoriser l'utilisation de soja cultivé de manière responsable. La certification RTRS en est un exemple représentatif. Cette certification n'autorise le soja que lorsque sa production n'occasionne aucune déforestation. Le pourcentage de soja avec certification RTRS ou autre est estimé à 2 % dans le monde. Le secteur néerlandais de l'alimentation animale dont fait partie le VanDrie Group transforme le soja en totale conformité avec ces normes responsables. Notre secteur a ainsi une longueur d'avance, au niveau mondial, en matière d'approvisionnement en soja durable.



Huile de palme

L'huile de palme entre pour environ 0,5 % dans la composition des aliments destinés à nos veaux. Source d'énergie, elle apporte également des acides gras essentiels (acide linoléique et acide linoléique) qui ne peuvent pas être synthétisés par l'animal lui-même. Ces acides gras essentiels favorisent ensuite l'assimilation des vitamines et sont donc indispensables à la bonne santé des veaux. Pour la production et les ventes aux Pays-Bas, nous sommes ainsi en totale conformité avec la certification RSPO (Table ronde sur l'huile de palme durable). Par le biais de l'Organisation interprofessionnelle néerlandaise des aliments pour bétail Nevedi, nous avons signé un protocole d'accord selon lequel toute l'huile de palme et tous les produits connexes que nous achetons et qui sont destinés à la consommation aux Pays-Bas – doivent être certifiés RSPO. RSPO est une organisation multipartite qui détermine les normes pour la production durable d'huile de palme ainsi que des dispositions connexes concernant notamment la protection des forêts tropicales et le respect des droits de l'homme. À l'heure actuelle, 18 % environ de la quantité totale d'huile de palme produite dans le monde est certifiée RSPO.

En plus d'acheter de l'huile de palme certifiée RSPO dans le cadre de la convention, nous collaborons avec notre fournisseur Olenex (filiale de Wilmar) sur le projet Mariposa. Mariposa est un fonds auquel les entreprises versent de l'argent en proportion des quantités d'huile de palme qu'elles achètent. Grâce à ce fonds, l'équipe chargée du développement durable au sein de Wilmar met en place, au nom d'Olenex, des projets en Amérique latine visant à aider les agriculteurs producteurs d'huile de palme à rendre leurs activités durables. Nous voulons de cette façon aussi augmenter notre impact au niveau local. L'un de ces projets, intitulé WISSE, a été inauguré fin 2019. Il s'agit d'un programme triennal destiné à former plus de 1 800 petits agriculteurs d'Amérique Latine afin de les aider à devenir des entrepreneurs « durables ». Les participants se sont vus proposer des formations visant à concilier la production d'huile de palme durable à petite échelle avec la préservation de l'environnement. Les participants sont également accompagnés pour parvenir à la certification de leur production conformément aux stricts critères de durabilité du RSPO ou la *Certification internationale de durabilité et de carbone (ISCC)*.

Agriculture et économie circulaires

Selon des projections récentes, en 2050, la population mondiale comptera près de dix milliards d'individus. Si nous voulons les alimenter de manière responsable, il va nous falloir mieux gérer la production alimentaire en fonction des ressources naturelles pour ne pas les épuiser. Le ministère néerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité alimentaire (LNV) s'engage pleinement dans la transition vers une agriculture circulaire. Il s'agit d'un système dans lequel l'agriculture, l'élevage et l'horticulture utilisent les matières premières issues de leurs chaînes respectives ainsi que les produits résiduels issus de l'industrie agro-alimentaire et des chaînes alimentaires.



PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

En reliant les filières, les entreprises du VanDrie Group œuvrent de différentes manières à la réalisation d'une économie circulaire efficace. Ainsi, les matières premières que nous incorporons dans nos aliments pour animaux sont pour une large part des produits résiduels et des produits dérivés de différents producteurs laitiers et alimentaires. Notre lait pour les veaux se compose à 80 % environ de produits résiduels tels que lactosérum, lait écrémé en poudre et perméat (des produits résiduels de la production laitière et fromagère). Les produits dérivés constituent également une part importante de la composition du muesli que consomment les veaux. Ces produits sont issus pour près de 30 % des produits résiduels de l'agriculture (transformation des céréales et oléagineux) et de l'industrie agro-alimentaire. Lors de la sélection des matières premières, nous cherchons à nous les procurer autant que possible au niveau local. La majeure partie de nos matières premières (soit 80 %) est ainsi originaire d'Europe. Près d'un tiers des matières premières sont achetées dans un rayon de 250 kilomètres autour de nos sites de production d'aliments.

Une agriculture durable, cela signifie beaucoup pour la « cour de ferme » et les éleveurs de veaux avec lesquels nous travaillons. En 2020, nous avons réalisé un scan sur la durabilité auprès de nos éleveurs de veaux contractuels néerlandais. Différents indicateurs ont été étudiés : l'utilisation d'eau, d'énergie, de terrain, et la production de chaleur et de fumier. Nous utiliserons les données obtenues pour informer les éleveurs de veaux des moyennes, afin qu'ils puissent comparer leurs efforts avec ceux d'autres éleveurs de veaux. Cela doit aussi leur servir d'encouragement pour franchir de nouvelles étapes vers plus de durabilité. À l'avenir, nous comptons réaliser ce scan de durabilité plus souvent afin de suivre la progression des différentes données.

Le scan de durabilité montre qu'à l'heure actuelle, 25 % de l'énergie utilisée sur l'exploitation est issue de panneaux solaires tandis que 75 % vient du réseau électrique. Cela signifie qu'il faut une surface de toiture considérable pour la production d'énergie solaire. Sous le mot d'ordre « *plutôt sur les toits que dans les champs* », il reste indispensable que de bons dispositifs de soutien soient mis à la disposition des éleveurs de veaux afin de faciliter leur transition vers une production d'énergie durable sur leurs toits.

Le scan de durabilité nous permet également de savoir de quelles manières différentes le fumier est utilisé ou transformé. 26 % du fumier produit est utilisé pour la fertilisation des champs des éleveurs de veaux eux-mêmes, et 25 % de ce fumier va à des tiers, comme par ex. les agriculteurs locaux. Les 49 % restants partent vers des installations de transformation du fumier, comme la *Stichting Mestverwerking Gelderland* (ou Fondation pour le traitement du fumier de Gelderland - SMG). La SMG transforme le purin reçu, après quoi les produits finis sont vendus comme engrais aux entreprises agricoles aux Pays-Bas ou à l'étranger, ou comme matière première pour les entreprises de production d'engrais en granulés. Le défi reste de continuer de réduire notre impact sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons nos recherches de nouvelles possibilités et techniques de transformation. Ainsi, nous avons démarré en 2020 un projet d'étude intitulé « No Time to Waste » (Pas de temps à gâcher) avec l'Université de technologie d'Eindhoven (Technische Universiteit Eindhoven). Cette étude est consacrée au développement de membranes intelligentes en mesure d'extraire de façon sélective les composants à base d'azote des flux de lisier liquides. Cela devrait permettre de réduire considérablement l'émission d'azote des étables. De plus, cela devrait aussi nous donner la possibilité de proposer les minéraux précieux provenant des flux de lisier dans des proportions spécifiquement adaptées aux plantes, afin de réduire autant que possible leur lessivage dans les eaux de surface et souterraines.



Réduction des déchets

Dans nos activités de restauration comme d'alimentation, une grande quantité de plastique est utilisée pour le conditionnement. Ces conditionnements ont pour objectif de préserver la qualité des produits le plus longtemps possible et de prolonger leur date limite de conservation. Nous ne pouvons malheureusement pas fonctionner sans eux. Nous recherchons cependant continuellement de nouvelles manières de réduire la quantité de déchets plastiques dans notre filière. Au niveau de nos entreprises de production d'aliments pour animaux, nous observons qu'il vaut mieux livrer les produits en vrac plutôt qu'en sacs. En 2020, la part des produits en vrac a augmenté, ce qui a conduit à une réduction de 19 % de la quantité de déchets dans nos entreprises néerlandaises de production d'aliments pour animaux par rapport à 2019.

Les livraisons en vrac ont comme autre avantage de permettre une logistique plus efficace. Les camions de marchandises en vrac sont généralement compartimentés de sorte qu'ils peuvent transporter différents chargements simultanément. Une hausse des livraisons en vrac entraîne par conséquent une diminution du nombre de kilomètres parcourus. Pour 2021, l'un de nos objectifs est de mieux comprendre nos flux de déchets dans nos entreprises afin de poursuivre la progression dans notre ambition de réduire la quantité de déchets. Vous souhaitez en savoir plus sur nos collaborations dans le domaine de la logistique ? [Consultez l'article ici.](#)



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Nous entendons la revendication sociétale croissante, à l'échelle mondiale, en faveur de l'amélioration du bien-être animal dans les chaînes de production de produits à base de protéines d'origine animale. Il est de notre responsabilité de respecter la valeur intrinsèque et les besoins des veaux dans notre filière. Nous gardons un œil critique sur notre façon d'agir et cherchons en permanence à nous améliorer. Nous réfléchissons en interne, mais aussi en partenariat avec des éleveurs de veaux, des éleveurs laitiers et d'autres partenaires, aux moyens d'améliorer la santé générale des veaux et de réduire les maladies animales. Nous souhaitons ainsi continuer de réduire l'usage d'antibiotiques dans la filière.

Le bien-être animal dans le secteur de la viande exige une coopération maximale.

Dans ce secteur, le travail avec des animaux est soumis à des exigences légales strictes. Nos entreprises de transformation de la viande sont contrôlées en permanence par diverses autorités et par vidéosurveillance. En outre, des protocoles stricts concernant le bien-être animal sont mis en place au niveau sectoriel et au sein de chaque entreprise. Le secteur parvient ainsi à réduire au minimum le nombre de cas de mauvais traitements d'animaux dans les entreprises de transformation de la viande. Mais la COV (*Nederlanderse Centrale Organisatie voor de Vleessector*, ou Organisation centrale de l'industrie néerlandaise de la viande) veut voir ce nombre tomber à 0.

En 2020, des membres de la COV, parmi lesquels le groupe VanDrie, se sont réunis pour discuter d'un code de conduite sectoriel en matière de bien-être animal. Karel de Greef, chercheur au département Élevage et Communauté à l'institut Wageningen Livestock Research, a accompagné ce projet.

Karel de Greef explique : « Le projet incluait de nombreux entretiens avec des collaborateurs de plusieurs niveaux organisationnels des différentes entreprises participantes, parmi lesquelles les filiales de VanDrie Ekro et T. Boer & zn, notamment des membres de la direction et des responsables régionaux, des responsables du bien-être animal (*Animal Welfare Officers* (AWO)), des responsables qualité et des agents de production qui travaillent quotidiennement aux côtés des animaux. Une part importante du projet prévoyait également que les exploitants d'étables et les responsables du bien-être animal (AWO) de ces entreprises visitent leurs sites de production respectifs afin de découvrir les pratiques de chacun et d'en discuter. Les enseignements tirés de ces entretiens et visites ont servi de base au contenu du code de conduite.

“ Il est essentiel que les entreprises de l'industrie de la viande intensifient leurs contacts afin de réfléchir à leurs méthodes de travail respectives relatives au bien-être animal et apprennent les unes des autres.”

Le mot d'ordre véhiculé par le projet est « coopération ». Une coopération à différents titres. Le travail avec des animaux reste un travail sur mesure. Sur la ligne de production, la collaboration entre les employés doit être totale pour pouvoir réagir de manière appropriée au comportement des animaux et aux divergences éventuelles durant le processus. Mais elle doit l'être aussi entre les entreprises : il est essentiel que les entreprises de l'industrie de la viande intensifient leurs contacts afin de réfléchir à leurs méthodes de travail respectives relatives au bien-être animal et apprennent les unes des autres.. Et il est tout aussi crucial d'encourager cette collaboration parmi les employés qui travaillent avec des animaux.

Sur la base des enseignements tirés de ce projet, le secteur a rédigé le « Code du bien-être animal dans les abattoirs » qui est entré en vigueur au début mai 2021. La conclusion de contrats de travail durables avec les employés qui travaillent dans l'étable, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, l'offre de formations intensives à l'intention des employés et l'intégration de spécialistes en bien-être animal externes font partie des mesures importantes reprises dans le Code. Avec ce projet, les entreprises de l'industrie de la viande optent sciemment pour une politique d'ouverture mutuelle. L'application des bonnes pratiques en matière de traitement des animaux peut ainsi être contrôlée en toute transparence. Le défi consiste maintenant à encourager et entretenir cet esprit de collaboration à tous les niveaux de l'entreprise. »

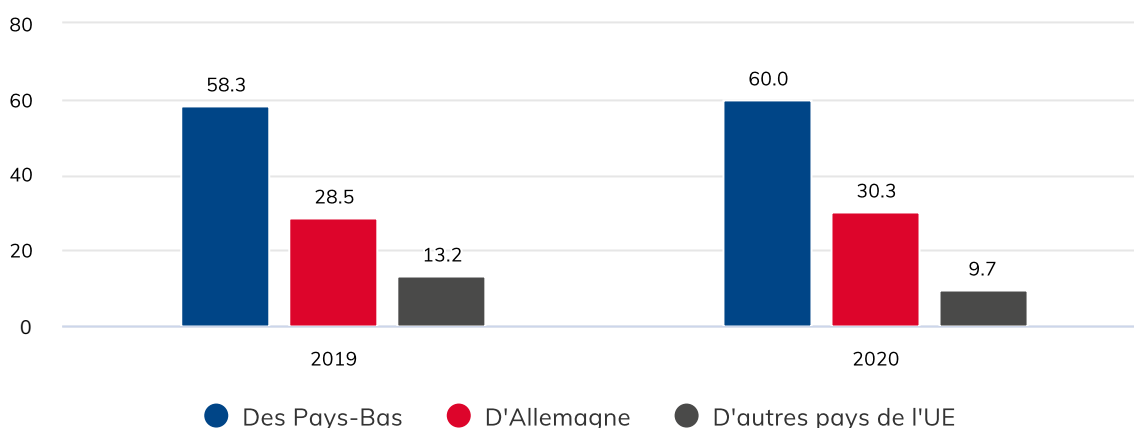
Pour plus d'informations sur le « Code du bien-être animal dans les abattoirs », [cliquez ici](#).

Importation

En 2020, environ 60 % des veaux de notre filière venaient d'entreprises laitières néerlandaises. Cela signifie que nous dépendons de l'importation pour répondre à la demande du marché. Les veaux étrangers venaient notamment de l'Allemagne limitrophe : 30 % des veaux de notre filière sont en effet allemands. Les 10 % restants venaient d'autres pays membres de l'UE, et principalement de Belgique, du Luxembourg, du Danemark, d'Estonie, d'Irlande et de Lituanie. Nous réduisons le nombre de veaux transportés sur de longues distances depuis des années. En 2020, les transports sur longue distance ont baissé de 32 % par rapport à l'année de référence 2009, ce qui nous a permis de réaliser notre objectif dans ce domaine. Nous avons également décidé d'arrêter l'importation de veaux d'Europe de l'Est à destination des Pays-Bas d'ici 2025. Avec cette décision, nous souhaitons accélérer la réalisation de l'objectif sectoriel de réduire de 20 % les transports de longue distance d'ici 2030.

Provenance des notre veaux

En pourcentage



Prévention des maladies animales et réduction de l'utilisation d'antibiotiques

Ces dernières décennies, le VanDrie Group a énormément investi dans la gestion de la santé animale. Cela a permis de diminuer considérablement l'utilisation d'antibiotiques. Et si l'on compare 2020 à 2007, la réduction totale est de 63,2 %. Nous nous engageons à continuer de réduire l'utilisation d'antibiotiques au cours des années à venir. Au niveau sectoriel, l'objectif est de parvenir à une baisse supplémentaire de l'utilisation d'antibiotiques de 15 % pour 2022 par rapport à 2017. L'année 2020 a enregistré une réduction de 15,4 % par rapport à 2017, nous permettant ainsi d'atteindre plus vite notre objectif. Nos recherches nous ont permis de collecter d'innombrables connaissances que nous allons maintenant pouvoir utiliser, de manière pratique, pour parvenir à une baisse supplémentaire par rapport à l'objectif sectoriel fixé pour 2022.

PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

Ainsi, en 2020, le VanDrie Group a participé à un projet de recherche sur la polysérosite (une inflammation des muqueuses des cavités corporelles chez le veau), causée par la bactérie *Mannheimia haemolytica* dans les élevages néerlandais. Chez les animaux sains, *Mannheimia haemolytica* se trouve dans les cavités nasales, le pharynx et autour des amygdales. Mais dans le cas d'animaux en situation de stress, ou au système immunitaire affaibli par une infection, la prolifération de la bactérie peut exploser dans les voies respiratoires supérieures. Une grande majorité des bactéries sont alors inhalées par la bête et viennent se nicher dans les voies respiratoires les plus profondes, où elles peuvent provoquer en peu de temps une inflammation des poumons ou de la plèvre. Les animaux malades peuvent infecter d'autres membres du groupe par contact direct ou par transmission de leurs mucosités ou leur morve. Ce projet comporte des recherches pathophysiologique et épidémiologique destinées à rechercher les causes de la maladie afin de nous aider à développer les outils nécessaires pour réduire les risques de polysérosite.

En 2020 et 2021, le VanDrie Group a participé à une étude au niveau sectoriel sur la salmonellose dans les élevages de veaux. La salmonellose est provoquée par la bactérie salmonelle. Les bœufs peuvent attraper ces bactéries au niveau des auges, suite à quoi elles viennent se loger dans le système digestif, où elles provoquent des inflammations. Après contamination, les animaux excrètent pendant quelques semaines les bactéries dans leurs excréments, risquant ainsi de contaminer les autres membres du groupe. Les salmonelles peuvent aussi être transmises par les visiteurs, les vêtements, les outils ou



instruments car la bactérie peut rester en vie à l'extérieur de l'organisme de l'animal. Chez les bœufs, l'âge le plus propice à une infection se situe entre deux semaines et trois mois. Dans le cadre de l'étude sectorielle, une journée d'étude a été organisée pour les vétérinaires, les conseillers et les éleveurs de veaux. Un protocole d'hygiène spécial destiné à éviter les épidémies de salmonellose est également en cours de conception.

Découvrez [ici](#) comment, avec des professionnels, nous travaillons chaque jour à la prévention des maladies animales et à l'amélioration de leur bien-être.

UN VEAU CONSOMME EN GROS



Aliments pour animaux complets et sans risques

Alors qu'avant 2009, les veaux recevaient une alimentation unilatérale extrêmement déséquilibrée, à savoir principalement du lait pour veaux, les choses se sont considérablement améliorées au cours de la dernière décennie. La part de fourrage grossier dans la ration alimentaire a augmenté de 150 % entre 2012 et 2020. Une part importante du lait a ainsi été remplacée par une plus grande part d'aliments concentrés et de fourrage grossier. Le passage du lait à plus de matières premières végétales donne un veau plus sain et plus vigoureux. La paille produit plus de vitamine B et le fourrage grossier contient du fer. Plus de fourrage grossier contribue ainsi à encourager les comportements spécifiquement bovins comme la rumination et préserve dans le même temps la santé.



L'alimentation pour veaux joue un rôle primordial dans le développement durable de l'élevage du veau. Une meilleure fermentation dans la panse et une meilleure assimilation de l'aliment favorisent notamment la réduction des émissions d'ammoniac et de méthane. Une composition optimale des aliments en fourrage grossier et en aliments concentrés assure un apport plus réduit d'azote et de phosphore, et moins de perte d'ammoniac et de méthane dans l'élevage de veaux. Ces dernières années, la recherche a permis au VanDrie Group de rassembler de nouvelles

informations sur les besoins en phosphate des veaux. Grâce à cela, la teneur en phosphate des aliments a pu être réduite. Entre 2018 et 2020, nous avons ainsi réussi à atteindre un résultat de -6,2 %.

Le bien-être animal au sein de la filière

La garantie du bien-être des animaux est essentielle. Nous savons que l'abattage des animaux est le point le plus critique de notre filière de production. Nous sommes ouverts à la discussion sur ce sujet. Nous prenons toujours les signalements de manquements potentiels, quelle qu'en soit l'origine, très au sérieux. Début 2020, l'association française de défense des droits des animaux L214 a publié sur Internet des images prises dans l'entreprise de traitement de la viande de veau Sobeval, une filiale du VanDrie Group. Selon L214, les images montraient que Sobeval ne respectait pas les prescriptions relatives à l'abattage. L'association a également déposé une plainte auprès du Procureur de Périgueux. Entretemps, une enquête administrative a été conduite chez Sobeval par le ministère français de l'Agriculture. Elle s'est conclue par la présentation d'un projet d'amélioration chez Sobeval, avec un programme étendu de formation à l'intention des employés. En octobre 2020, le Procureur de Périgueux a déclaré l'affaire close et Sobeval n'a pas été poursuivie.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Notre système de contrôle qualité unique *Safety Guard* nous permet de garantir la sécurité alimentaire à chaque maillon de notre chaîne de production. De même, les normes les plus strictes en matière de sécurité alimentaire sont appliquées, permettant à notre chaîne de fournir des produits riches en protéines, nourrissants, sûrs et de qualité supérieure à nos acheteurs. Avec ce système, nous sommes en mesure de retracer n'importe quel produit à base de viande qui quitte notre chaîne jusqu'à l'animal d'origine, l'élevage d'où il provient et l'alimentation qu'il a reçue. Nous limitons ainsi les risques d'infractions aux règles de sécurité alimentaire et nous sommes capables de réagir vite en cas de rappel.

Production responsable et sûre

La fourniture de produits sûrs au plan alimentaire est la norme de base que nos clients et les consommateurs à travers le monde nous imposent à nous, producteurs de denrées alimentaires. Notre système d'assurance qualité *Safety Guard* garantit la sécurité alimentaire, mais aussi le bien-être animal, la sécurité contre les incendies, la santé, la sécurité et le bien-être au travail, et le respect de l'environnement tout au long de la chaîne de production. Un monde en rapide évolution exige des solutions structurelles innovantes qui dépassent le mode de gestion actuel de la qualité. En 2020, nous avons donc repensé notre structure d'assurance qualité. L'objectif de cette transition est de faire de l'entreprise une chaîne où la philosophie qualitative est appliquée de manière proactive afin de faciliter une amélioration continue de notre système et de rester en conformité avec les exigences changeantes dudit système. Alors qu'auparavant la conduite de la politique de qualité avait lieu au niveau de chaque filiale, de façon individuelle, la gestion de cette politique qualité est désormais centralisée. À cette fin, un Responsable de la qualité de la chaîne a été désigné en 2020. En outre, la structure d'audit interne a été renforcée.

Le nombre de rappels (le rappel de produits par le fournisseur) sert désormais d'indicateur afin de déterminer si les produits à base de veau et les aliments pour animaux sont bien produits de manière responsable et sûre. En 2020, notre chaîne de production a enregistré deux rappels de produits. Ces deux rappels concernant de la viande de veau faisaient suite à une infraction aux normes de sécurité concernant les denrées alimentaires. Le bon fonctionnement de notre système de suivi et de traçabilité a permis de limiter le nombre de ces rappels et d'avertir rapidement nos clients. La procédure de rappel concernant nos entreprises de production d'aliments pour animaux a quant à elle été renforcée en 2020, ce qui nous permet désormais de la déclencher à un stade plus précoce de la production en cas d'infraction aux normes légales de sécurité alimentaire.



Mesures préventives contre les agents pathogènes



Suite à l'épidémie de COVID-19, la sensibilisation de la classe politique et de la société aux maladies animales contagieuses et autres zoonoses (et leur introduction) s'est accrue. Une zoonose est une maladie infectieuse transmissible de l'animal à l'être humain. Aux Pays-Bas, les zoonoses courantes sont la COVID-19, la maladie de Lyme, la fièvre Q, la toxoplasmose, la salmonellose et la grippe aviaire. Environ deux-tiers des agents pathogènes de maladies infectieuses proviennent d'animaux (sauvages). Les humains peuvent être contaminés de différentes manières : par l'alimentation, l'eau ou l'air, et par contact direct avec des animaux (domestiques) infectés ou encore par des matières d'origine animale contaminées comme le fumier. Les agents pathogènes de zoonoses peuvent également se transmettre par les tiques et les moustiques.

Nous menons une campagne active visant à réduire la population de germes (pathogènes) afin d'éviter les épidémies de maladies infectieuses. La prévention et la surveillance sont des points essentiels de cette campagne. En 2020, nous avons conduit une analyse des risques sur des points critiques au sein de la filière. Cette analyse contribue à guider le développement de mesures préventives et curatives efficaces.

Ces dernières années, une bonne hygiène du pelage des bêtes a pris une place de plus en plus importante au sein de notre filière. Un pelage propre et sans excréments est essentiel pour éviter de souiller la carcasse et ainsi pouvoir transformer la viande dans des conditions hygiéniques. Cette attention supplémentaire a permis non seulement de renforcer la réglementation au sein du SKV, mais aussi de livrer de meilleurs chiffres. Nous avons vu le nombre de veaux arrivant souillés reculer de près de 70 % en 2020 par rapport à 2014.

Amélioration de la sécurité alimentaire au sein de la filière

Le VanDrie Group veut améliorer la gestion de la qualité et la sécurité alimentaire au sein de la filière. Labora, le laboratoire du groupe, joue ici un rôle central. Et pour assurer correctement cette fonction, l'innovation en matière d'analyse microbiologique et de dépistage des agents pathogènes est cruciale. C'est pour cette raison que 2020 a vu l'extension de Labora. Auke Scheepstra, chef du laboratoire, et Meindert Nieland, responsable qualité et chef de l'équipe microbiologie, décrivent les nouvelles possibilités offertes par ce nouveau laboratoire :

« La sécurité alimentaire est encadrée par une législation et une réglementation européennes strictes. Pourtant, nous constatons depuis quelques années que les législateurs comme les clients des producteurs alimentaires imposent de plus en plus souvent de nouvelles exigences et réclament un meilleur encadrement des risques. Cela va de l'exclusion de certaines substances au signalement précoce de nouveaux risques de sécurité, en passant par une meilleure autorégulation. Pour répondre à cette demande croissante d'analyse et permettre l'introduction de nouvelles technologies, Labora a subi une transformation complète pendant un an et demi. Cette période couvre la rénovation du laboratoire existant et son extension avec un bâtiment neuf.

Le changement le plus important a été l'extension de notre laboratoire de microbiologie et l'ajout d'un laboratoire de biosécurité de niveau 3 (BSL3). L'organisation d'un laboratoire de type BSL3 impose des exigences de sécurité supplémentaires lourdes qui garantissent une sécurité accrue lors de la conduite d'analyses sur des agents pathogènes capables de causer des maladies graves comme les organismes dits de catégorie 3, tels que le STEC (E. coli productrice de shiga-toxines) par exemple. Cette extension offre en outre un espace supplémentaire idéal pour mettre en place des technologies de recherche innovantes. La recherche microbiologique est depuis longtemps pratiquée grâce à la technique PCR, qui permet de détecter des pathogènes comme les salmonelles, la listeria et la bactérie E. coli. Une nouvelle innovation dans ce domaine est le séquençage complet de génome (WGS), une technique moléculaire qui permet de démontrer la parenté entre des agents pathogènes et ainsi repérer les sources potentielles de contamination.

“ L'échange d'expériences et le rapprochement des résultats d'analyses nous permettent de créer une synergie au sein de la filière.”

Avec cette extension, le VanDrie Group investit dans la connaissance et les technologies de recherche qui nous permettent d'amener la sécurité alimentaire à un niveau supérieur au sein de notre filière. La collaboration et le partage de connaissances entre les entreprises sont pour cela extrêmement importants. Ainsi, nous entreprendrons l'an prochain plusieurs projets, à l'échelle de la filière, destinés à apporter des améliorations concrètes en matière de sécurité alimentaire. La moitié de ces projets se rapporte à la recherche. Au sein du VanDrie Group, Labora fait office de centre de connaissances et centralise de nombreux échantillons, originaires de nos différentes entreprises, ainsi que des questions diverses et variées sur la sécurité alimentaire et l'interprétation des résultats. L'échange d'expériences et le rapprochement des résultats d'analyses nous permettent de créer une synergie au sein de la filière.

***Food Defense* : protection de la chaîne alimentaire**

Dans le cadre de l'approche *Food Defense*, nos sites de production se protègent des actes de malveillance pouvant menacer la sécurité de la production. Contrairement à la sécurité alimentaire, qui concerne les contaminations involontaires, l'approche *Food Defense* vise à lutter contre les contaminations volontaires. Protéger les installations de production contre des contaminations de ce type est nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire vis-à-vis des clients et des pouvoirs publics.

Nos entreprises sont activement mobilisées sur ce thème. Cela signifie que des analyses de risques sont régulièrement réalisées pour identifier les risques et les vulnérabilités des produits, des installations et de leur environnement. Des audits internes sont également conduits sur le programme de *Food Defense*.

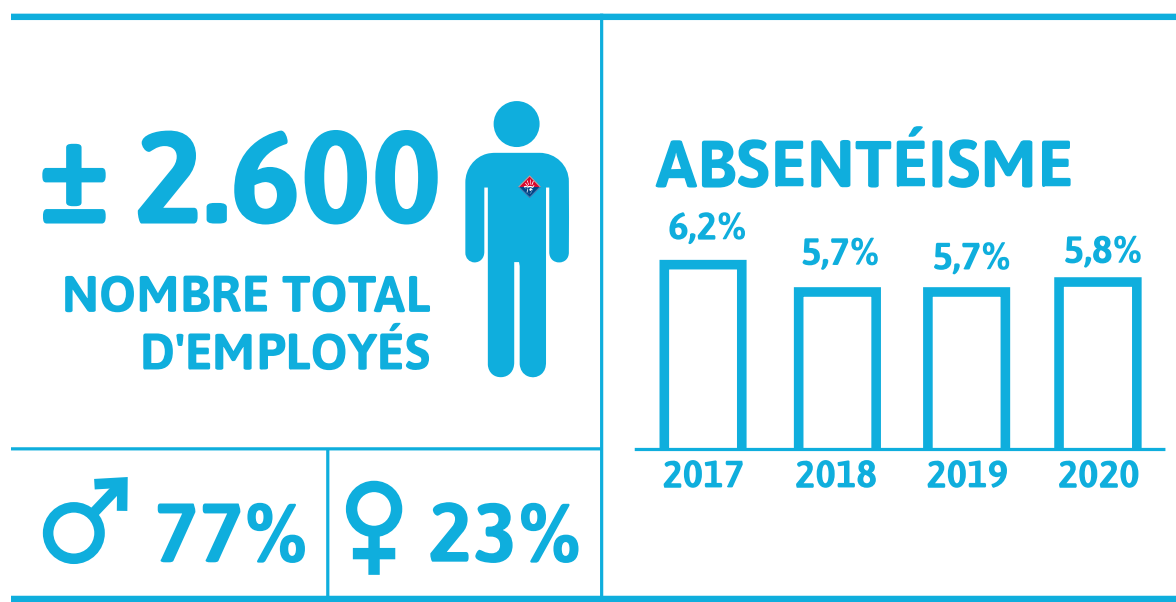


**ÊTRE UN BON
EMPLOYEUR**



ÊTRE UN BON EMPLOYEUR

Nos collaborateurs nous sont précieux. Nous tenons à leur offrir un lieu de travail inclusif. Il est important pour nous que nos collaborateurs fassent confiance aux personnes avec lesquelles ils travaillent, qu'ils disposent des moyens de s'épanouir et qu'ils se sentent fiers de travailler dans notre entreprise. Chaque employé mérite d'être reconnu pour cela. Mais être un bon employeur ne se limite pas à s'occuper uniquement des salariés qui ont un contrat de travail avec le VanDrie Group. Pour nous, il est important que les travailleurs temporaires se sentent eux aussi chez eux au sein du groupe.



Sécurité et santé au travail

L'épidémie de coronavirus a replacé le thème de la santé et la sécurité au travail en 2020 dans une nouvelle perspective. Conséquence directe, nos entreprises ont appliqué des mesures complémentaires, en plus des règles d'hygiène strictes déjà en place. Nos collègues travaillaient dans la mesure du possible de chez eux. Sur nos sites de production, un contrôle quotidien de santé et une désinfection directe ont été mis en place, s'appliquant à tous les collaborateurs et tous les visiteurs. Une campagne de tests pour le dépistage des

PROGRESSION DES OBJECTIFS RSE

individus malades a été mise en place et le port de masques faciaux est passé dans l'usage. Conformément aux directives du RIVM (*Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieu*, soit l'Institut néerlandais pour la santé publique et l'environnement), les zones de production ont été adaptées et le transport des employés et des personnels intérimaires surveillé de près. Dans nos entreprises de transformation, des « contrôleurs spécialement affectés au coronavirus » contrôlaient le respect des mesures.

Malgré ces mesures, nous n'avons cependant pas réussi à tenir la COVID-19 à distance. Après plus d'un an d'application stricte des règles, plusieurs employés de filiales autour d'Apeldoorn ont été testés positifs en avril 2021. Sur la population de référence, il s'est avéré que 55 employés étaient positifs sur les 1360, soit un taux de contamination de 4,04 %. Il a alors été décidé de fermer ESA jusqu'à l'application de mesures plus strictes, comme l'augmentation du nombre de tests et des adaptations supplémentaires dans les espaces de production, les couloirs et les unités de désinfection. Les activités d'Ekro et d'Ameco ont aussi été stoppées brièvement à titre préventif pour garantir une protection absolue de la santé et de la sécurité des employés au travail. Après un processus d'amélioration intensif accompagné de nombreux contrôles de l'autorité néerlandaise de protection des produits alimentaires et non alimentaires (*Nederlandse Voedsel- en Waren Autoriteit* - NVWA), de la « région de sécurité de Gueldre du nord-est » (*Veiligheidsregio Noord Oost Gelderland* - VNOG) et de l'Inspection des Affaires sociales et du travail (ISZW), les entreprises ont pu rapidement revenir à une situation normale. Les collègues de T. Boer & zn vous racontent [ici](#) leurs expériences concernant l'année 2020.

Position des personnels intérimaires

Dans le cadre de notre processus de travail actuel, nous employons un effectif considérable de travailleurs intérimaires. Nous ambitionnons de changer cela au cours des prochaines années. En 2021, un plan doit être établi qui prévoit une plus grande proportion de personnel en contrat fixe. Nous savons bien que cela ne se fera pas du jour au lendemain et que nous devons pour l'instant continuer de faire appel aux agences d'intérim. Pour protéger la position du personnel intérimaire, nous voulons que les agences d'intérim mettent tout en œuvre pour aligner les conditions de vie et de transport de nos collaborateurs intérimaires sur les directives imposées au moment de la COVID-19 et réorientées sur celles du RIVM, ainsi que sur les protocoles en vigueur relatifs au coronavirus. Nous assurons encore actuellement un suivi de la situation. En 2020, nous avons activement visité les sites d'hébergement des travailleurs migrants qui travaillent dans nos entreprises pour avoir une idée de leurs conditions de vie sur place. En tout état de cause, nous avons vérifié si ces logements satisfaisaient aux normes de la Fondation pour des normes de logement flexible (*Stichting Normering Flexwonen* - SNF). Nous avons également fait la liste des mesures complémentaires nécessaires et/ou souhaitées. Cet inventaire a été communiqué aux agences d'intérim et à la COV (l'organisation centrale de l'industrie néerlandaise de la viande). Dans notre plan d'audit interne, nous avons ajouté en 2020 que nous voulions répéter ce genre de contrôles chaque année. Ces contrôles permettront de s'assurer de la juste rémunération des employés, du respect des normes de logement, de l'enregistrement correct de leurs données et de l'inscription à une assurance santé. En 2020, nous avons entamé une concertation avec la ville d'Apeldoorn sur la construction de logements plus nombreux et de meilleure qualité à l'intention des intérimaires. Mais au vu de la pression sur le marché immobilier, l'exercice s'annonce difficile.



Conditions de travail

L'année 2020 a vu l'engagement de négociations en préparation d'une nouvelle convention collective pour le secteur néerlandais de la viande de boucherie. La dernière convention collective, d'une durée de 14 mois, est arrivée à échéance au 31 décembre 2020. La nouvelle convention collective a été signée le 7 mai 2021. Elle a une durée de validité jusqu'au 1^{er} mars 2022. Les salaires effectifs seront augmentés de 1,5 % à compter du 1^{er} mars 2021, avec effet rétroactif, et de 1 % à compter de janvier 2022. Parmi les résultats significatifs des négociations de la dernière convention collective, notons la décision d'adopter une disposition spéciale pour les métiers pénibles permettant aux collaborateurs concernés de partir plus tôt en retraite.

Le départ anticipé à la retraite est possible grâce aux nouvelles dispositions concernant les travaux pénibles dans la filière viande.

En 2020, dans le cadre de l'Accord sur les retraites (*Pensioenakkoord*), une réglementation sur les emplois pénibles a été intégrée pour la première fois dans la convention collective de l'industrie néerlandaise de la viande. L'industrie de la viande est ainsi l'un des premiers secteurs aux Pays-Bas à avoir élaboré une réglementation de ce genre et à l'appliquer à ses employés. Godfried Biemans, chef du service Personnel et Organisation chez ESA, était membre du groupe de travail paritaire qui a travaillé sur cette réglementation.

Godfried Biemans explique : « Dans le secteur de la viande, nous sommes confrontés au vieillissement du personnel, notamment dans les départements de production. Ma génération a commencé à travailler très tôt et était généralement très fidèle. Dans une entreprise de transformation de la viande, un employé pouvait ainsi devenir un très bon professionnel spécialisé dans une certaine discipline. Mais il était de ce fait ensuite difficile pour cette personne de trouver un autre emploi au cours de sa carrière. Le travail en environnement de production dans une entreprise de transformation de la viande est physiquement pénible. Même chez ESA, nous constatons depuis quelques années un absentéisme plus élevé chez les employés qui travaillent depuis longtemps à la production, ainsi que des consultations du médecin du travail de plus en plus fréquentes.

Du fait du passage à 67 ans de l'âge légal de départ à la retraite aux Pays-Bas, le groupe VanDrie, et plus généralement l'ensemble du secteur de la viande, ont senti l'urgence de réfléchir aux options fiscales susceptibles de permettre à la génération plus âgée de travailleurs affectés à des emplois pénibles d'arrêter de travailler plus tôt. Fin 2020, des représentants de la COV sont parvenus à une réglementation fiscale allant dans ce sens avec les syndicats FNV et CNV. Cette réglementation s'applique aux employés du secteur de la

viande qui totalisent au moins 20 ans de travail à un poste physiquement pénible (avec manipulation de la viande à la main) et au moins 10 ans au service de leur dernier employeur. Il s'agit d'une réglementation temporaire dont l'échéance est fixée à fin 2025. Une sorte de « pacte de générations » qui, dans le contexte actuel de vieillissement du personnel dans notre secteur, se révèle particulièrement pertinent.

“ La réglementation sur le travail pénible est une sorte de « pacte de générations » qui, dans le contexte actuel de vieillissement du personnel dans notre secteur, se révèle particulièrement pertinent.”

Dans le même temps, nous travaillons chez ESA aux moyens d'améliorer l'employabilité durable. Nous étudions par exemple les possibilités d'automatiser et de robotiser encore plus certaines parties de nos processus de production, mais également comment mieux organiser la rotation des tâches dans les départements de production, pour que les employés puissent varier les travaux physiques. Ce n'est pas facile car chacun doit pour cela acquérir de nouvelles compétences. Mais nous constatons avec satisfaction que la jeune génération est ouverte à cette idée. »

Découvrez [ici](#) plus de détails sur la Réglementation relative aux emplois pénibles.



Formation pratique et théorique

Du fait de la crise sanitaire, un grand nombre de nos parcours de formation ont été ajournés. Nous avons tout de même mis en place des mesures pour garantir la poursuite des formations essentielles régulières telles que la formation sur la sécurité alimentaire et la formation continue autour du bien-être animal par exemple. Les stages et thèses de fin d'études ont aussi été maintenus, sous réserve que le télétravail reste la norme. En 2020, nous avons accueilli 34 stagiaires. Toujours en 2020, nous avons amorcé la création d'une maison de la formation, rassemblant les connaissances et les offres d'e-learning disponibles au sein de nos entreprises. Nous apprenons ainsi les uns des autres et motivons nos collaborateurs à poursuivre une formation continue.



PORTÉE DE CE RAPPORT

Compte-rendu d'activité

Voici la quatorzième année que nous fournissons un compte-rendu de nos activités. Nous utilisons notamment pour cela ce rapport RSE. En 2020, nous avons passé notre test de matérialité. Les sujets matériels désignés constituent la base du compte-rendu de nos résultats.

Restrictions et portée

Cette année, le VanDrie Group s'intéresse principalement aux performances opérationnelles aux Pays-Bas pour l'exercice 2020. Nous avons inclus pour la première fois un plus grand nombre de données sur nos filiales à l'étranger. Le rapport de validation donne plus de détails sur ce sujet. Du fait que des données supplémentaires sont incluses, les chiffres de 2020 ne peuvent pas être comparés aux résultats de 2019. Cela s'applique par exemple aux résultats concernant la consommation de gaz, d'eau et d'électricité. Dans ce rapport, nous rendons encore des comptes à nos parties prenantes néerlandaises. Ce rapport est basé sur les directives GRI (Global Reporting Initiative). Il a par ailleurs été établi conformément aux critères de l'Indicateur de transparence établi par le ministère néerlandais des Affaires économiques et climatiques.

La matrice de matérialité révisée en 2020 donne une idée de ce à quoi nos parties prenantes accordent de l'importance et dont nous rendons compte ici. Étant donné que nous opérons sur un marché exposé à la concurrence, nous avons choisi de n'évoquer que de façon limitée nos résultats financiers et notre structure interne. Nous ne nous sommes pas non plus étendus dans notre rapport sur notre système de suivi et de traçabilité, même si celui-ci est nommé comme thème matériel. Il s'agit d'un système fonctionnel sur lequel il n'y a aucun objectif ou résultat annuel à communiquer. Sur les sujets matériels comme la valorisation optimale du veau, les aliments pour animaux sains et complets et les mesures préventives contre les pathogènes, nous n'avons effectué aucune validation. Le rapport RSE n'est pas intégré dans le rapport annuel. Nous accordons une attention relativement importante aux thèmes considérés comme essentiels par nos partenaires.

Direction et contrôle

La division Affaires générales est chargée de déterminer le contenu du rapport et dirige l'ensemble du processus de rédaction du rapport et de mise en œuvre de mesures matérielles au sein du groupe et au-delà. Le contenu concret du rapport est établi sur la base d'entretiens avec des parties prenantes internes et externes ainsi que sur la base des rapports de gestion de toutes les filiales. *Het Portaal* a soutenu le VanDrie Group sur le fond, lors de la mise à jour de la matrice de matérialité comme pour la partie de contenu. F19 a réalisé la mise en forme de l'environnement Internet numérique. Les traductions sont confiées à Tekom Vertalers B.V..

L'ensemble de l'équipe de direction du VanDrie Group veille au bon développement des activités mentionnées ci-avant. Chaque année, les aspects matériels des activités de l'entreprise sont abordés lors d'une réunion de direction. Cette réunion permet d'analyser les performances et d'ajuster la politique si nécessaire. C'est aussi à cette occasion qu'est accordée l'autorisation de publier les résultats RSE.

ANNEXE

Les données figurant dans ce rapport portent sur les performances et les thèmes matériels du VanDrie Group (qui se compose des entreprises dans lesquelles Van Drie Holding B.V. a une participation majoritaire) et non sur les performances des fournisseurs, clients, consommateurs, etc. Les données quantitatives dans ce rapport proviennent des systèmes financiers, du système de gestion du personnel et de Safety Guard. Nous ne disposons pas de système d'information automatisé pour toutes les informations. C'est donc au moyen d'un modèle standardisé de compte rendu que nous rassemblons chaque année toutes les informations. Les données destinées au présent rapport sont mesurées avec précision lorsque cela s'avère possible. Nous avons dû faire des estimations pour certains indicateurs, dans la mesure où nous ne disposons pas encore de données mesurées fiables les concernant. Ces estimations sont basées sur des données mesurées. Les données sont évaluées en interne avant d'être intégrées au rapport.

Ce rapport porte sur la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. Il a été publié le 30 juin 2021. Le **rapport de validation** a été établi par Mazars N.V.. Un index séparé des **GRI** a également été annexé au rapport. Les éventuelles modifications des définitions et des méthodes de mesure par rapport aux années précédentes sont indiquées dans ce rapport avec les données correspondantes.



ANNEXE



RAPPORT DE VALIDATION INDÉPENDANT

Rapport de validation avec niveau d'assurance modéré de Mazars N.V.

Notre conclusion

Nous avons examiné les indicateurs RSE de Van Drie Holding (ci-après le VanDrie Group), installé à Mijdrecht, figurant sur cette page et concernant l'année 2020.

Sur la base des travaux effectués et des informations de validation obtenues, nous n'avons aucune raison de supposer que les indicateurs RSE sélectionnés pour VanDrie Group, tels que présentés sur cette page, n'ont pas, dans tous les aspects d'intérêt matériel, été établis conformément aux critères applicables.

La base de notre conclusion

Nous avons effectué notre évaluation conformément au droit néerlandais, et notamment à la norme néerlandaise 3000A « *Assuranceopdrachten anders dan opdrachten tot controle of beoordeling van historische financiële informatie* » (Missions de validation autres que celles visant au contrôle ou à l'évaluation d'informations financières historiques) (missions d'attestation). Cette mission vise à obtenir un niveau d'assurance modéré. Nos responsabilités sur cette base sont décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'évaluation ».

Nous sommes indépendants du VanDrie Group, comme l'exige l'Ordonnance sur l'indépendance des experts-comptables lors de missions de validation (ViO). Nous avons en outre respecté l'Ordonnance concernant les normes d'audit et d'éthique professionnelle des experts-comptables (*Verordening gedrags- en beroepsregels accountants* - VGBA).

Nous estimons que nous disposons de suffisamment d'informations pertinentes pouvant servir de base à notre conclusion.

Critères applicables

Notre mission se limite aux indicateurs RSE figurant dans le tableau sur cette page. Concernant ces indicateurs RSE sélectionnés s'appliquent les critères de compte-rendu du VanDrie Group. Les explications qui accompagnent le tableau sur cette page comprennent une description plus détaillée des critères des indicateurs RSE sélectionnés. Nous sommes d'avis que les données figurant dans le tableau sont pertinentes et adéquates pour notre évaluation.

Autres informations contenues dans le rapport RSE

Le VanDrie Group a établi son rapport RSE sur la base des directives fondamentales de la GRI. L'application des directives de la GRI exige des travaux spécifiques. Un élément important en l'occurrence consiste à déterminer des thèmes matériels ainsi que la portée (« scope ») du compte rendu pour le rapport. Le VanDrie Group a effectué une analyse de matérialité en utilisant la matrice de matérialité figurant sur cette page.

Nous avons lu le rapport RSE et, sur la base de nos connaissances et de notre capacité d'interprétation, obtenues des travaux décrits sous « Nos responsabilités pour l'évaluation », examiné si les informations présentaient des anomalies matérielles. Ces travaux ne sont pas aussi poussés que les nôtres du point de vue des indicateurs RSE figurant dans le tableau sur cette page.

Responsabilités de la direction

La direction du VanDrie Group est responsable de la formulation des informations relatives au développement durable intégrées au rapport RSE, conformément aux critères appliqués par l'entreprise pour l'établissement de rapports et aux directives fondamentales de la GRI, y compris l'identification des utilisateurs visés et l'applicabilité des critères utilisés face aux objectifs de ces utilisateurs.

La direction est également responsable d'un éventuel contrôle interne, si elle l'estime nécessaire, qui permet d'établir, de mesurer ou d'évaluer les indicateurs RSE sélectionnés, sans inexactitudes significatives suite à des fraudes ou des erreurs.

Nos responsabilités pour l'évaluation

Notre responsabilité est de planifier et d'exécuter notre évaluation de telle façon que nous disposions de suffisamment d'informations pertinentes pour parvenir à une conclusion.

Les travaux effectués dans ce cadre sont variés dans leur nature et leur timing et moins poussés que pour les missions de validation destinées à acquérir un niveau raisonnable de sécurité. Le niveau d'assurance obtenu lors de missions de validation visant à obtenir un niveau d'assurance modéré est par conséquent plus faible que celui de missions de validation visant à obtenir un niveau d'assurance raisonnable.

Nous appliquons les directives applicables aux systèmes Qualité (« *Nadere voorschriften kwaliteitssystemen* » - NVKS). Sur cette base, nous disposons d'un système cohérent de maîtrise de la qualité, y compris de directives et de procédures fixées pour assurer le respect des consignes éthiques, des normes professionnelles et d'autres législations et réglementations pertinentes.

Notre étude incluait entre autres :

- l'identification des secteurs du tableau contenant des indicateurs RSE sélectionnés où une probable inexactitude apparaîtra suite à des erreurs ou une fraude, la détermination et la réalisation de travaux de validation pour intervenir dans ces domaines et l'obtention d'informations de validation suffisantes et qui conviennent comme base de notre conclusion ;

ANNEXE

- la prise en compte de la gestion interne qui se rapporte à l'étude dans le but de sélectionner les travaux de validation qui conviennent aux circonstances. Cette prise en compte n'a pas pour but de formuler une conclusion sur l'efficacité de la gestion interne de l'entité ;
- l'exécution d'une analyse du cadre local et l'appréciation du secteur d'activité, des tendances et questions sociétales pertinentes, de la réglementation et de la législation afférentes ainsi que des caractéristiques de l'organisation ;
- la détermination de la cohérence entre les informations du rapport RSE et les indicateurs du tableau sur cette page ;
- l'évaluation de l'adéquation des critères de compte-rendu et de leur application cohérente, dont par exemple l'évaluation du caractère raisonnable des estimations faites par la direction ;
- l'obtention d'éclaircissements auprès de la direction ou d'autres employés du groupe ;
- la réalisation d'un examen des chiffres et d'une analyse de la cohérence des données entre elles ;
- l'exécution de contrôles plus approfondis si les résultats des analyses des chiffres l'exigent.

Usage de ce rapport de validation

Ce rapport de validation porte uniquement sur l'évaluation des performances du VanDrie Group pour les indicateurs RSE sélectionnés, tels que repris dans le tableau sur cette page. Ce rapport de validation est par conséquent limité dans sa portée et ne fournit pas d'assurance quant aux performances RSE globales du VanDrie Group au cours de l'année concernée.

R.C.H.M. Horsmans RA RV
MAZARS N.V.
Amsterdam, le 1^{er} juillet 2021

ANNEXE

Indicateurs

Indicateur	Unité	2020	2019	Flux
Nombre de salariés	Effectifs à la fin de l'exercice	2 551	1 289	1 262 ⁽¹⁾
Salariés à temps plein	Emplois équivalents temps plein à la fin de l'exercice - y compris stagiaires	2 422	1 199	1 223 ⁽¹⁾
Proportion de salariés masculins	% des effectifs	76,6%	83,6%	-7 % ⁽¹⁾
Proportion de salariées féminines	% des effectifs	23,4%	16,4%	7 % ⁽¹⁾
Taux d'absentéisme	Pourcentage	5,8%	5,9%	0,1% ⁽¹⁾
Nombre moyen d'années d'ancienneté	Moyenne	12,9	12,9	0 ⁽¹⁾
Âge moyen	Moyenne	44,6	45,3	-0,7 ⁽¹⁾
Nombre d'employés intérimaires	Effectifs à la fin de l'exercice ⁽²⁾	1 432	1 413	-114 ⁽¹⁾
Consommation d'électricité	en kWh par tonne d'aliments	26,9	26	26,9 ⁽¹⁾
	en kWh par veau ou bœuf abattu	44	34	10 ⁽¹⁾
Consommation d'eau	en m ³ par tonne d'aliments	0,20	0,05	0,15 ⁽¹⁾
	en m ³ par veau ou bœuf abattu	0,79	0,67	0,12 ⁽¹⁾
Consommation de gaz	en m ³ par tonne d'aliments	0,63	1,80	-1,17 ⁽¹⁾
	en m ³ par veau ou bœuf abattu	3,34	1,55	1,79 ⁽¹⁾
Doses journalières d'antibiotiques administrées aux veaux	Réduction en % par rapport à 2007 ⁽³⁾	63,20%	61,40%	-1,80%
Nombre de rappels	Nombre	2	2	0 ⁽¹⁾
Nombre d'audits externes :	Nombre	100	95	5 ⁽¹⁾
Provenance des veaux ⁽⁴⁾	Pays-Bas	60,0%	58,3%	1,76%
	Allemagne	30,3%	28,5%	1,82%
	Reste de l'UE	9,7%	13,2%	-3,56%

(1) Les travaux effectués dans le cadre du rapport RSE du VanDrie Group portent cette année sur les entreprises néerlandaises, françaises, allemandes et italiennes. **En 2019, ils portaient uniquement sur les entreprises néerlandaises.** En raison de l'élargissement de la portée du rapport, il n'est **PAS** possible de comparer les données pour 2020 aux données pour 2019.

(2) Par travailleur intérimaire, on entend les collaborateurs qui travaillent dans des entreprises du VanDrie Group par l'intermédiaire d'agence de recrutement et d'intérim et ne sont pas sous contrat auprès d'une entreprise du VanDrie Group.

ANNEXE

(3) Nouvelle méthode de mesure des doses journalières

Depuis le 1er janvier 2015, InfoKalf (banque de données) utilise de même que la SDA la méthode de dosage MID pour calculer l'indice des doses journalières. Suivant cet exemple, Van Drie a recalculé ses indices de doses journalières d'antibiotiques par groupe de veaux livrés avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2007.

(4) La provenance des veaux dans les filiales du VanDrie Group ne tient pas compte des veaux qui sont vendus par Van Drie bv.